ARCHICAD VERSION EDUCATION

LE CENTRE-BOURG PAR LA DORNE / DIAGNOSTIC

Réinvestir l'espace public et intensifier les liens avec l'environnant

Plan de situation
1/10 000

Le Cheylard est une commune marqué par son implantation géographique au coeur d'une vallée. L a commune entretient un fort lien historique avec ses cours d'eau, la Dorne et l'Eyrieux. Alors qu'elles ont été moteurs de son développement industriel grâce à l'énergie hydraulique, ces rivières sont aujourd'hui perçues comme des contraintes, et des sources de risques. La Dorne ceinture le centre-bourg et est devenue une frontière entre un centre bâti dense et son fort cadre naturel. En effet, ce secteur s'est imposé à la Dorne avec des aménagements défensifs prévenir prévenir des crues, et en lui tournant le dos.

Au centre-bourg la place Saléon-Terras est le principal pôle de socialité, animé par des façades commerciales et son marché hebdomadaire, pourtant cette vitalité s'essouffle dès lors qu'on s'éloigne. En outre, le manque d'offres culturelles et de loisirs, malgré des lieux comme la médiathèque, le cinéma associatif ou l'Arche des Métiers, limite l'attractivité du centre. De même, la Boucle de la Dorne, un chemin au cours de l'eau à l'extérieur du méandre, reste peu mis en valeur.

En conséquence, la Basse-Ville, avec son tissu médiéval dense, connaît une vacance résidentielle marquée. Ce secteur, malgré ses difficultés, présente pourtant un réel potentiel grâce à ses jardins en friche et son patrimoine bâti historique comme le château et l'amphithéâtre.

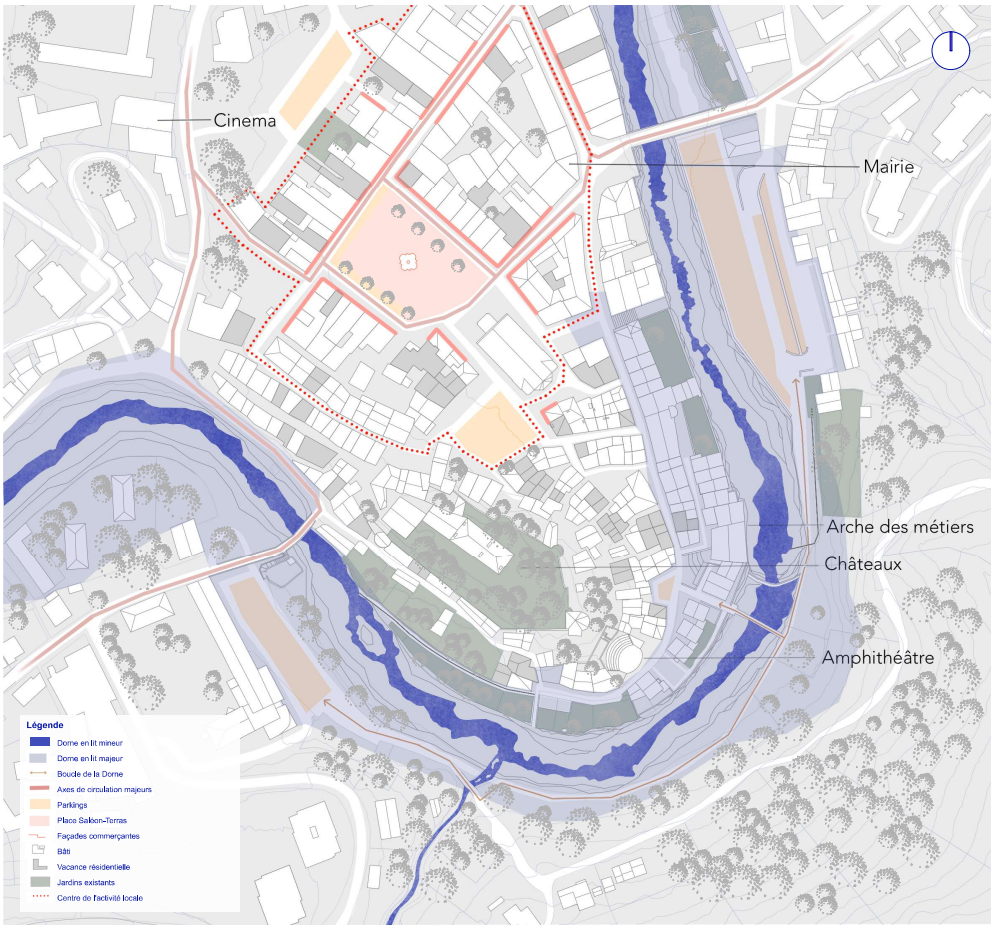

Le centre-bourg, un espace monocentré et sur-minéralisé en marge de son environnement
1/750

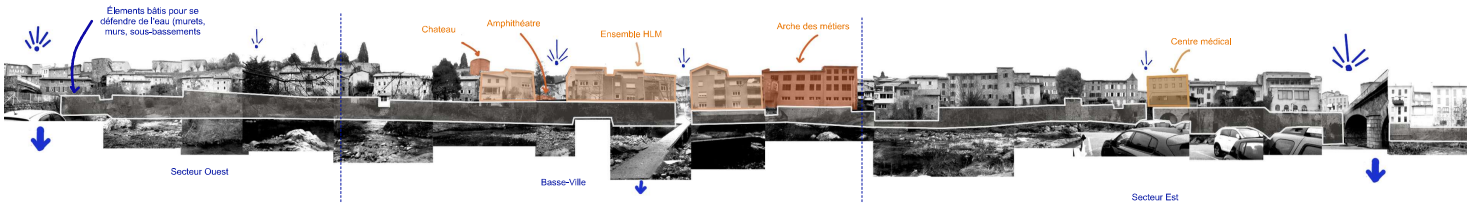

Un front bâti tournant le dos à son patrimoine naturel

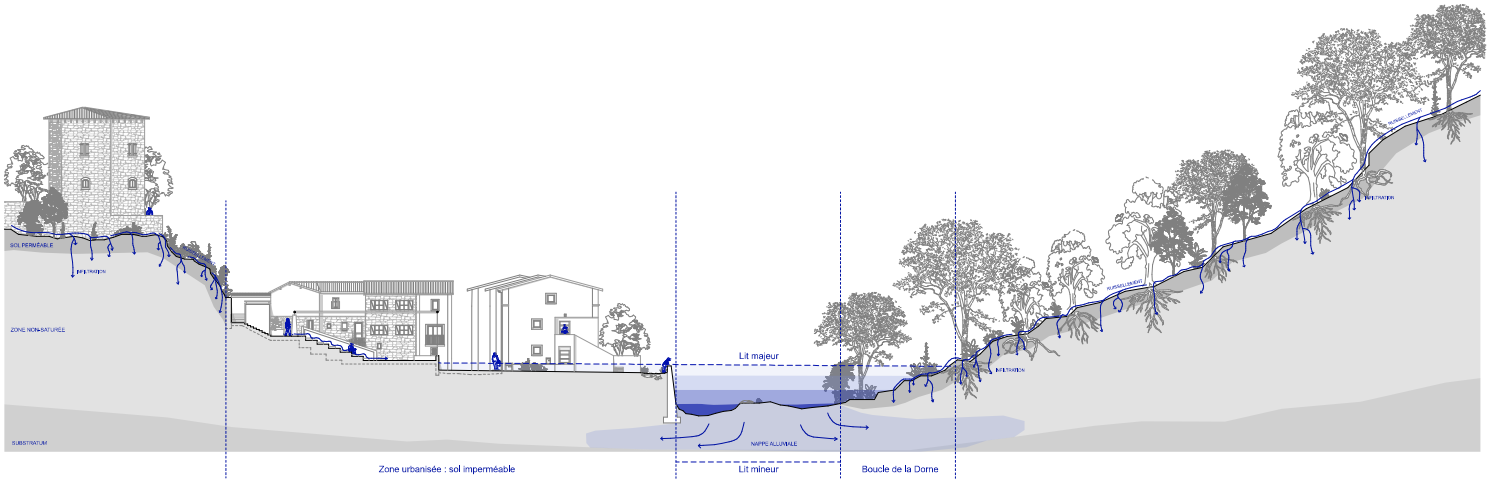

Un existant facteur de ruissellements, augmentant le risque de crue
1/200

Enjeux	**- Valorisation insuffisante des atouts paysagers en lien avec la Dorne.** **- Sous-valorisation du patrimoine bâti et de la biodiversité.** **- Espace public peu adapté aux mobilités douces.** **- Déficit d'attractivité touristique.** **- Forte proportion de logements vacants.**

Objectifs	**- Reconnecter les habitants à la Dorne par la diversification des usages** **- Créer des liens entre le patrimoine paysager, la biodiversité, et le centre-bourg** **- Promouvoir les mobilités douces et tempérer la place de la voiture** **- Renforcer l'attractivité résidentielle du centre-bourg** **- Structurer et valoriser le réseau des espaces publics** **- Animer et mettre en valeur le patrimoine bâti historique** **- Donner plus de place à la socialité**

Mattéo Leseigneur & Marisa Marques - M1 AUEP 2024/2025

ARCHICAD VERSION EDUCATION

LE CENTRE-BOURG PAR LA DORNE / STRATÉGIE

Réinvestir l'espace public et intensifier les liens avec l'environnant

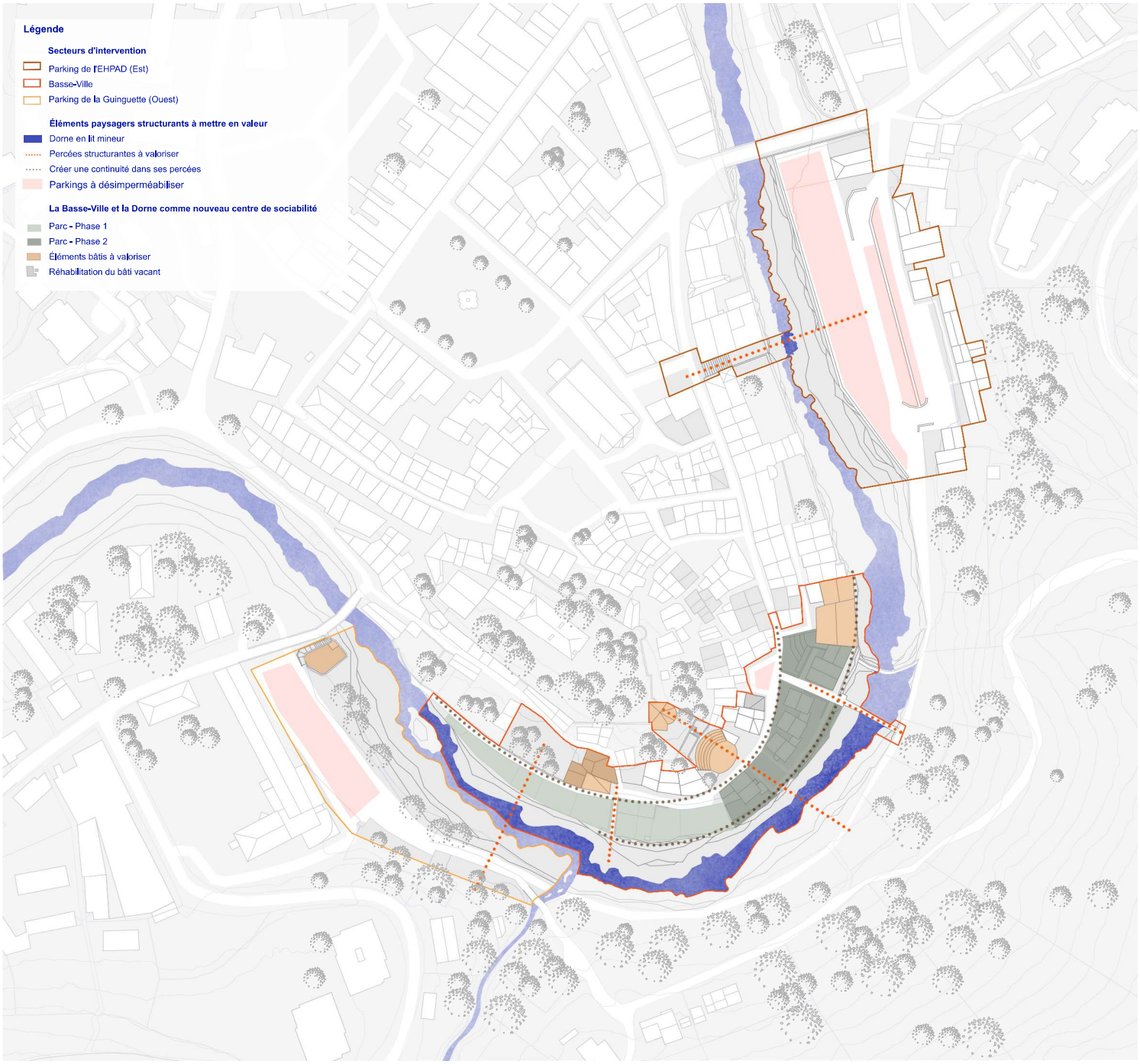

Requalifier la Dorne et ses abords afin de lier la commune à son patrimoine naturel et bâti

1/500

Notre but est double : Recréer du lien avec la Dorne en mettant en avant ses qualités pour pallier au manque de dynamisme des berges en le reconnectant à son environnement naturel, tout en sensibilisant sur ses risques naturels et en composant avec eux. Ainsi, il ne s'agit pas de la canaliser, mais de la libérer pour lui donner l'espace de déborder. Ces deux points nous permettrait d'agir sur la perte de dynamisme lorsqu'on s'éloigne de la place Saleon-Terras, tout en agissant sur la vacance résidentielle qui touche le secteur de la Basse-Ville. Ainsi, nous avons défini plusieurs pistes d'action avec 3 secteurs principaux : le secteur de la basse-ville, et les deux entrées/sorties de la boucle de la Dorne.

Nous avons distingué deux phases pour ces actions, que nous présentons sous forme de deux scénarios : le premier vise à révéler les potentialités des sites choisis. Le deuxième scénario quant à lui est plus ambitieux sur le long terme.

Acteurs nationaux

Investisseurs
- Etats

Encadrants
- Agence de l'eau

Accompagnants
- France Rénov
- Programme petite ville de demain

Acteurs régionaux

Investisseurs
- Région Auvergne Rhône-Alpes

Accompagnants
- Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Acteurs départementaux

Investisseurs
- Département de l'Ardèche

Accompagnants
- Office du Tourisme

Acteurs locaux

Investisseurs
- Commune du Cheylard
- ComCom Val'Eyrieux

Encadrants
- Syndicat mixte
- PLUi
- ScoT
- CAUE

Bénéficiaires

- **Habitants : amélioration de leur cadre de vie**
- **Associations locales qui en contre partie gérent des locaux**
- **EHPAD ayant accès a des espaces de jardinage**
- **Arche des métiers**

Schèma des acteurs

Mattéo Leseigneur & Marisa Marques - M1 AUEP 2024/2025

ARCHICAD VERSION EDUCATION

LE CENTRE-BOURG PAR LA DORNE / PROJET URBAIN

Réinvestir l'espace public et intensifier les liens avec l'environnant

Légende

- Jardins partagés
- Zone de végétation dense
- Clairières
- Haies sèches
- Aire de jeux
- Pontons
- Bâti réhabilité
- Bâtiments déconstruits

Les jardins situés au sud-ouest du centre-bourg seront regroupés en une nouvelle centralité ouverte sur la Dorne et sur l'environnement naturel. Trois typologies d'espaces seront crées : des zones de végétation avec des haies sèches pour favoriser la biodiversité et séparer les espaces, des clairières orientées vers la Dorne pour laisser la place à de nouveaux usages, et des jardins partagés pour compenser le manque d'espaces cultivables dans le centre-bourg, en partant du constat du succès des jardins communaux déjà présents au nord du site. Le parc sera traversé par deux chemins principaux qui permettent de lier de manière sécurisée et fonctionnelle les différents espaces au sein du parc. Des ponton disposés le long du cours d'eau permettront une redécouverte sensorielle de la Dorne.

Dans un second volet du projet, nous prévoyons la déconstruction de quatre bâtiments de HLM qui ne répondent plus aux normes énergétiques actuelles. Cela permettra d'ouvrir le front bâti et de mettre en valeur le patrimoine existant tout en laissant de la place à de nouveaux usages et de nouvelles infrastructures comme une aire de jeux, un espace d'exposition temporaire, et un nouveau parvis pour l'Arche des Métiers.

La déconstruction sera accompagnée de solutions de relogement, avec la réhabilitation du bâti résidentiel vacant à proximité de la Dorne afin d'inciter un réinvestissement du secteur par de nouveaux habitants. Nous prévoyons des locaux associatif dans la zone afin d'apporter un nouvel élan.

Parc de la Basse-Ville : Reinvestir les berges de la Dorne par de nouveaux usages et expériences sensorielles
1/200

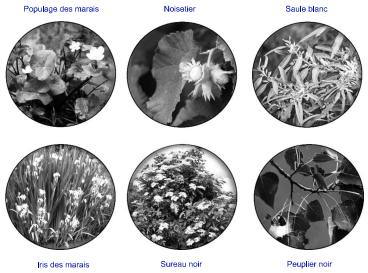

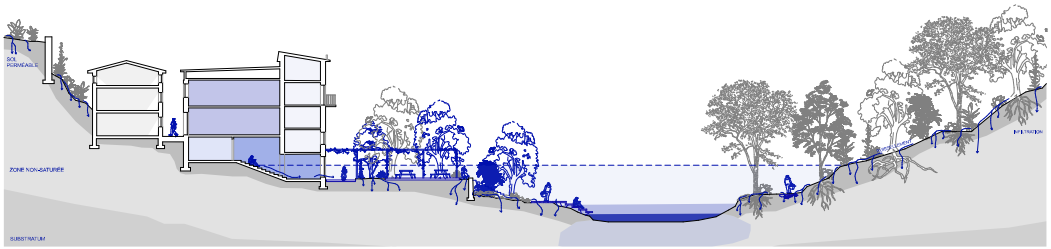

Coupe AA - Secteur Basse-Ville
1/200

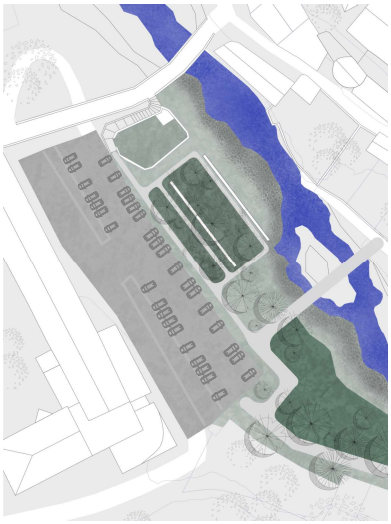

Réappropriation et ancrage des entrées de ville dans leurs environnements

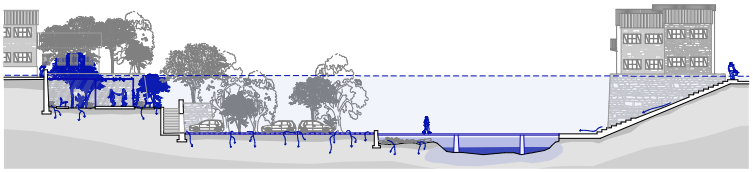

Coupe BB - Secteur parking Est

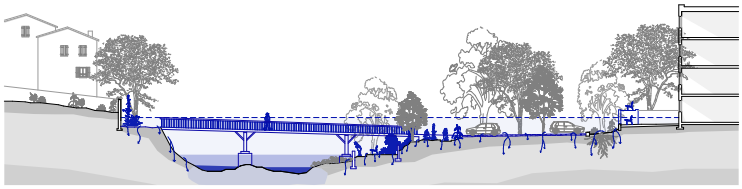

Coupe CC - Secteur parking Ouest
1/200

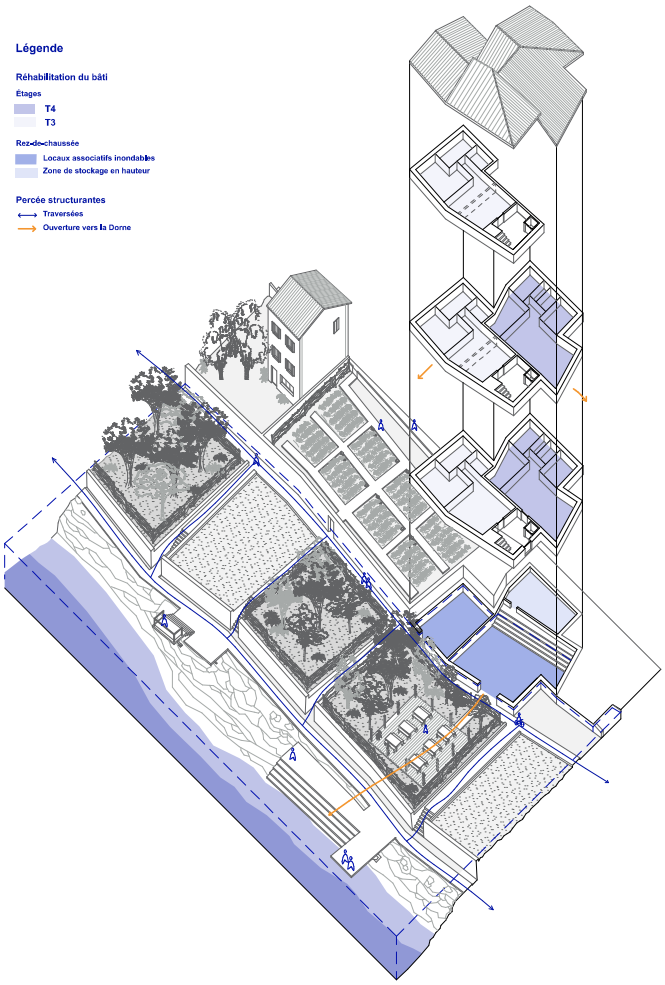

Redynamisation du bâti vacant à proximité
1/200

Mattéo Leseigneur & Marisa Marques - M1 AUEP 2024/2025

Synthèse diagnostic

Un centre-bourg délaissé

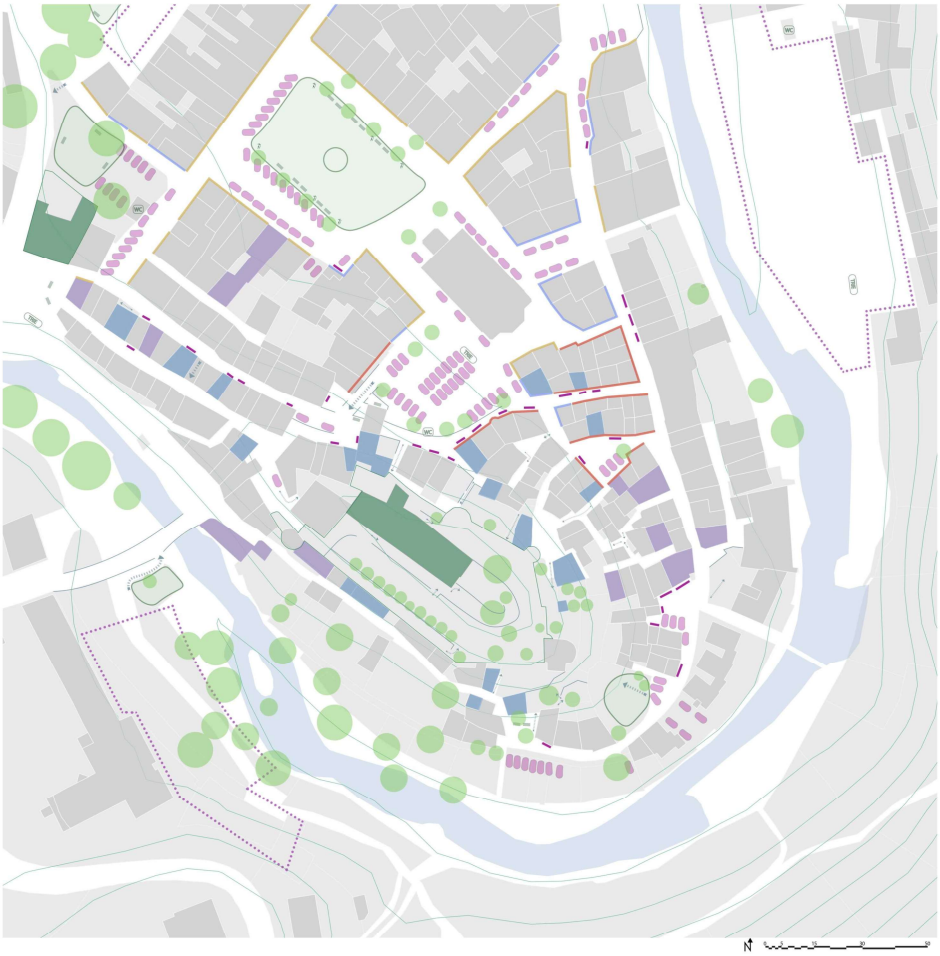

Un cœur de village...

Le centre bourg du Cheylard témoigne d'une histoire et d'un patrimoine bâti remarquable, soulignant des complexités et révélant des faiblesses socio-économique contemporaines. Bien que son cadre soit un atout fort, plusieurs défis se posent pour qu'il puisse retrouver son éclat d'antan.

L'observation d'usage et d'occupation des rez-de-chaussée, l'identification des bâtiments délabrés et sous-occupés, ainsi que le relevé des nombreuses places de parking, nous a permis de dégager plusieurs facteurs impactant directement la qualité de vie et le dynamisme urbain.

Un déjà-la complexe et épars

- Des bâtiments remarquables peu visibles
- Des équipements publics bien répartis
- Du mobilier urbain insuffisant
- Des places publiques déconnectées
- Une topographie exigeante
- La Dorne à l'écart

Une place importante donnée a la voiture

- Des parkings conséquents aux abords
- Des stationnements chaotiques et omniprésents au centre
- Des garages quasi systématiques

Des rez-de-chaussées souvent austères

- Des commerces actifs
- Des logements peu qualitatifs à même la rue
- Mais surtout des locaux vacants

Un tissus urbains fracturés

- Des maisons vacantes et parfois délabrées
- Des locations saisonnières vides

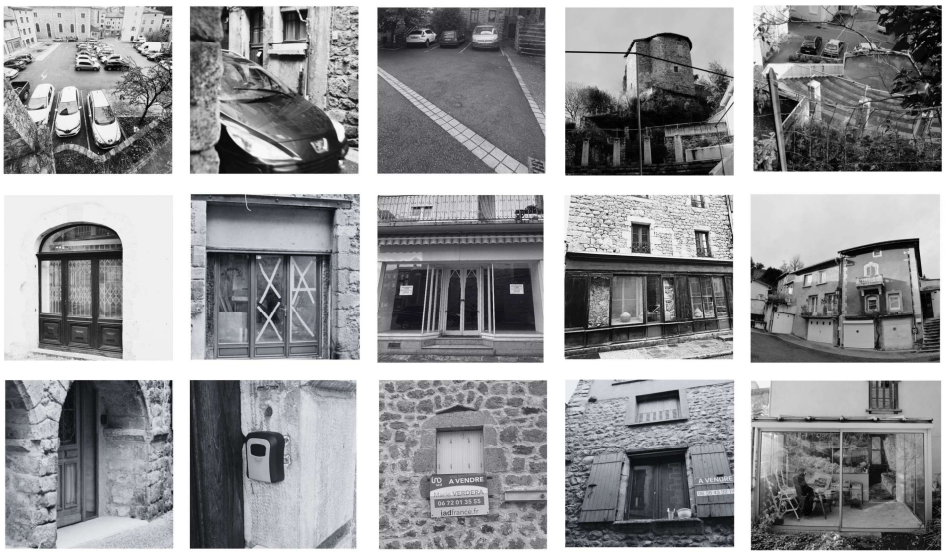

Des exemples trop nombreux de chaque problématique présente sur l'ensemble du tissu.

... contraint et s'éteignant à petit feu.

La vacance des bâtiments sur du long terme entraîne une dégradation progressive de leur état, rendant de plus en plus compliquée leur occupation et nécessitant des interventions de plus en plus lourdes. La présence des nombreux AirBNB, au delà de la question morale, et malgré la rénovation des maisons que cela produit, fragilisent quant a eux l'accès au logement pour de nouveaux arrivants et devient un frein à la dynamique socio-économique propre à la vie de la ville rurale.

La présence de la voiture dans l'espace public est omniprésente. Le stationnement est chaotique, l'occupation des places deviennent des parkings et leur circulation est non-contrainte. L'usage des rues par les piétons, et autres mobilités non motorisées, est alors compromise par le danger. Les lieux de rencontre et de convivialité pour les riverains perdent alors de la place tandis que les places publiques disparaissent sous les stationnements sauvages.

Les parkings privés qui constituent une majorité des rez-de-chaussée habitant constituent un potentiel certain pour un changement de destination, que ce soit pour des locaux associatifs, des locaux d'activités permettant de prendre soin de soi et de son chez soi (kiné, aide à domicile, ...), par des ateliers à destination des locaux (activités manuelles, de rencontre, ...) ou bien des lieux de commerces et de restauration.

Enfin, dans l'objectif d'avoir un parcours résidentiel permettant a tous de vivre et de vieillir correctement, il est nécessaire de penser des logements de plein pied, de surface réduite et permettant de se rendre chez son voisin ou à un commerce de proximité sans motorisation. Ces dits logements ne doivent pas perdre en qualité et surtout bénéficier d'espaces communs et publics de qualité pour que l'espace ne paraisse pas contraint et permette ainsi de jouir d'une vie associative, culturelle et économique riche et diversifiée tout le long de l'année.

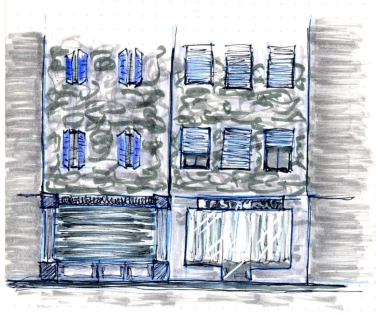

Des rez-de-chaussées délaissés

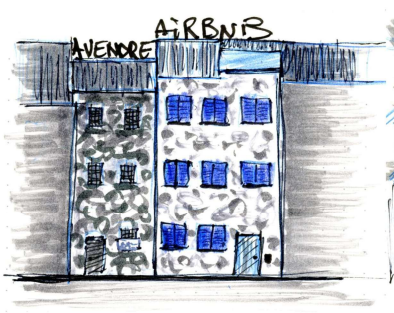

Des batiments sans habitants

Des rues conflictuelles

Stratégie d'actions.

Rendre désirable le déjà-là

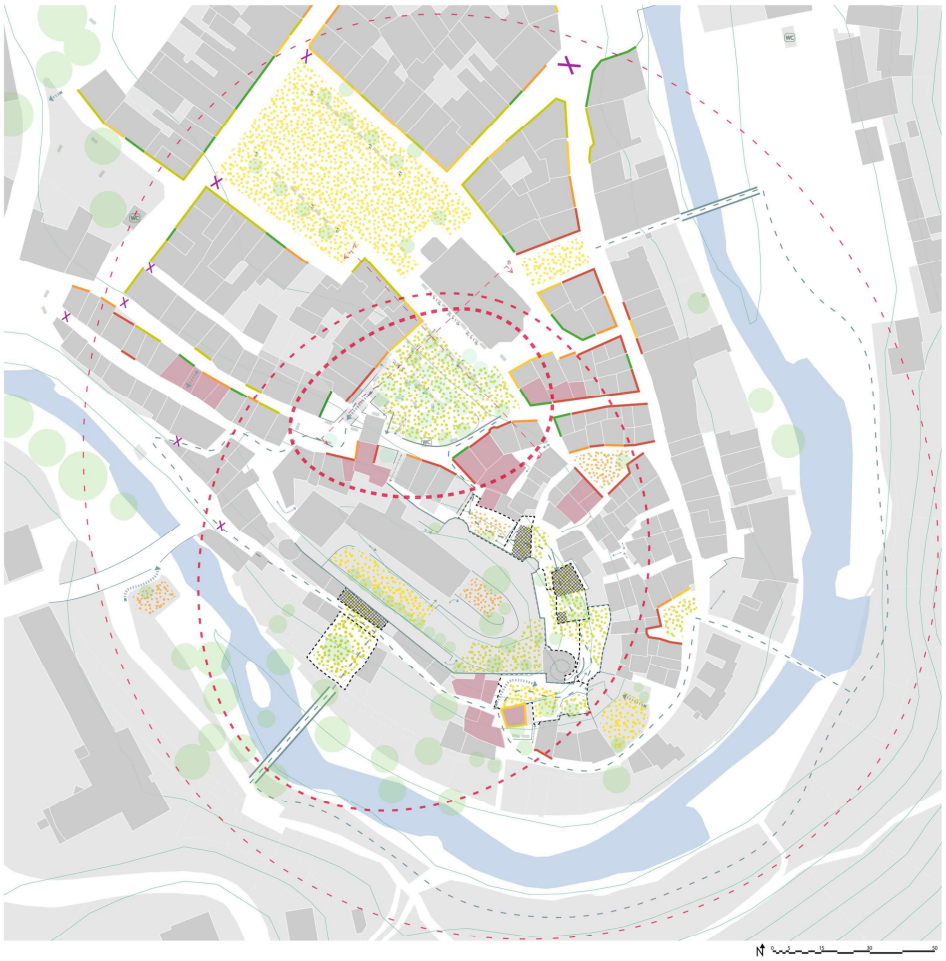

Retrouver la désirabilité ...

Nous développons un projet centré autour des habitants, leur permettant de vivre au mieux dans leur village, quel que soit leur âge, en leur permettant de profiter d'espaces extérieurs qualitatifs, de lieux de rencontre multiples et ayant une gradation d'usages afin d'avoir une épaisseur d'espace public accessible pour tous les moments de la vie.
A cela nous ajoutons l'occupation, la diversification et l'animation des rez-de-chaussé, permettant d'avoir des rues vivantes et occupées par des locaux associatifs et de professionnels du soin (médecins, psychologue, kiné, assistants de vie, ...).
Grâce à la limitation de la circulation motorisée (qui devient réservée aux services de secours et exception), le déplacement doux retrouve de la qualité.

Re-créer un réseau d'espaces publics chaleureux

- Des places ouvertes et commerçantes
- Des squares de rencontre et de partage
- Des espaces confidentiels et fréquentés par les initiés

Animer et occuper les Rez-de-Chaussée

- En conservant la dynamique commerciale
- En intensifiant les espaces de soin
- En profitant des terrasses des cafés et restaurants
- En les occupants par des associations
- En habitant de plein pied

Avec des actions clefs

- Municipaliser des parcelles et démolir les bâtiments insalubres
- Cibler des ilots prioritaires pour les rénover
- Limiter la circulation des véhicules
- Connecter les berges

Et cela en 3 temps d'actions

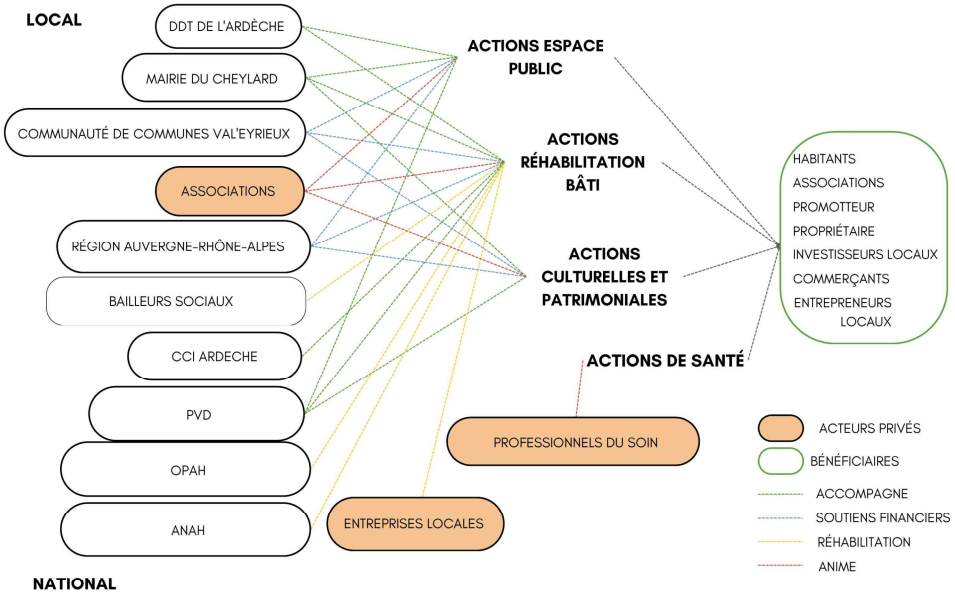

... pour des jours heureux.

La connexion et la requalification des espaces publics ainsi que la reconquête d'espaces privés délaissés permettra d'étendre et de créer de nouveaux espaces extérieurs propices au maraîchage, à la flânerie, au repos, au bécotage, ou au jeu. La même stratégie est mise en place afin de rénover, réhabiliter et requalifier le bâti, aujourd'hui dégradé, sous-occupé ou vacant, en intervenant sur des bâtiments entiers ou bien en changeant de destination aux rez-de-chaussée.

La place de la halle, lieu historique du Cheylard, est le cœur de notre projet et le premier lieu d'intervention. La transformation a d'ores et déjà été entamée par la mairie avec la création de deux terrasses devant les lieux de restauration au nord.

la halle de la place jusque dans les années 1950. *inconnu*

Les nouvelles terrasses en novembre. *le dauphiné libéré*

A

0 20 M

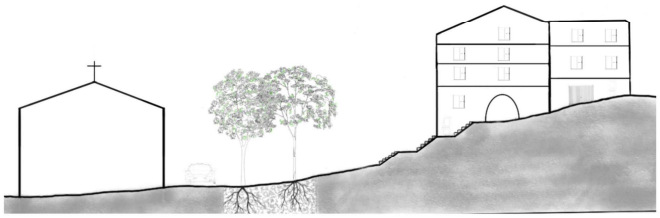

B

0 20 M

Projet urbain :

Réinventer la place de la Halle, dynamiser les rez-de-chaussée et habiter le centre bourg ensemble.

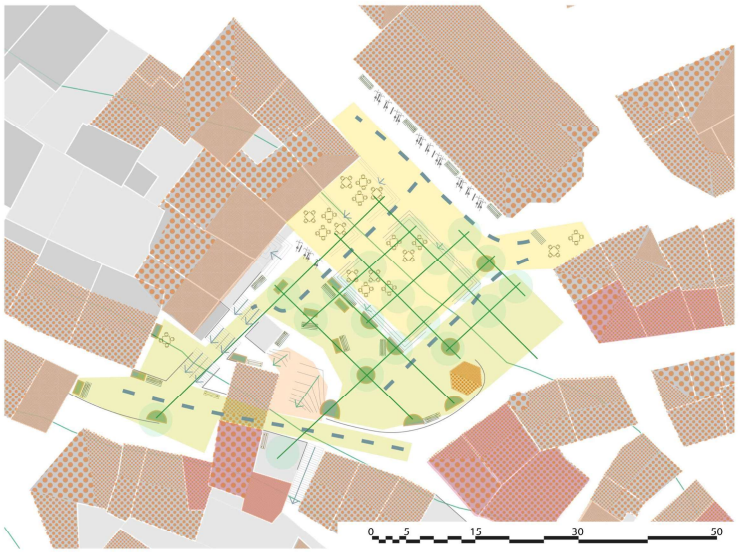

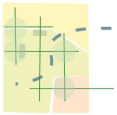

- Une trame, pour avoir un cap claire, à partir des arbres présent.
- Une gradation des espaces : du tout public en jaune, en passant par le vert, calme, cultivé et abrité et enfin le rouge dédier a l'exploration et aux raccourcis.
- Et le cheminement définissant les zones de pavé cimenter et celles laissant pousser les espèces locales.

Dans le modèle d'*incredible edible*, la culture ponctuelle de petits espaces propices au maraichage permet d'avoir des moments conviviaux et de retrouver un lien aux cycles de pousse des fruits et légumes mais également des temps intergénérationnels et intra-communautaires.
Sur l'exemple de la soustraction positive développé par l'atelier du rouget mais également dans la continuité du travail qui a été fait entre 2012 et 2014 à l'entré ouest de la ville et afin de visibiliser les contre fort du chateau de la basse ville, il est nécessaire de démolir quatre bâtis. Aujourd'hui fortement délabré, ces propriétés seront racheté par la ville afin de crée une promenade autour du chateau et de profiter du soleil Ardéchois tout au long de l'année.
A terme la pression foncière mise en place envers les logements secondaire abusifs permettra de faire du chateau de la basse ville un espace municipale qui pourrait tant être un cœur de vie démocratique que de restauration ou encore d'accueil du publique et de moment de partage pour tous les habitants de la ville. Avec ce nouvelle espace, le maillage des espaces publiques serra fortement facilité avec la creation de nouveau cheminement en son sein.

Les garages urbains, devenue potentiellement obsolete pourrons être transformer en logement de plein pieds, facilement accessibles. Pour d'autres zones, ils pourraient aussi devenir des locaux associatif permettant la pratique d'activité socio-culturelle ou bien permettant l'installation de professionnelle de santé ou de commerce de petite taille. Enfin, une réhabilitation d'ilots cibles permettra de réhabiter progressivement la basse ville en accueillant de nouveau ménage mais également de disposer d'un parc immobilier facilitant le parcours résidentielle.

La création d'un espace récréatif destiné aux plus jeunes, à proximité immédiate de la place Saleon Terrasse, permet aux jeunes parents ou aux grands parents de profiter de nouveaux moments avec la jeunesse.
Les terrasses actuelles sont prolongé permettant d'absorber des flux plus important en période estivale et devenant des terrains de pétanque le reste de l'année.

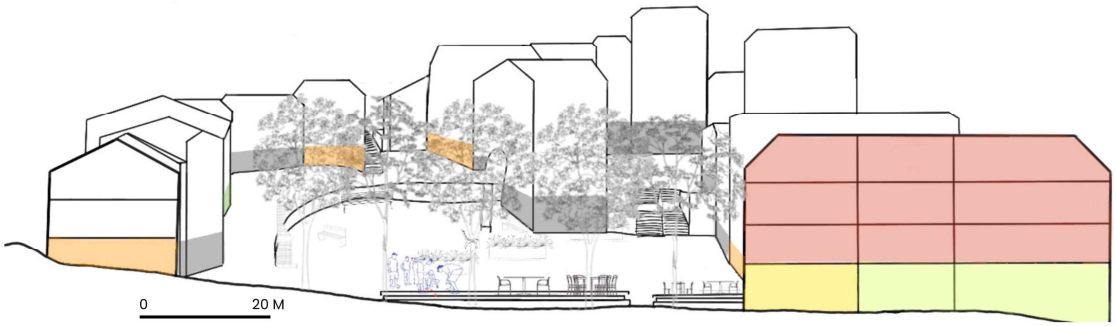

- Logement
- Restauration
- Commerce
- Association
- Espaces de soin

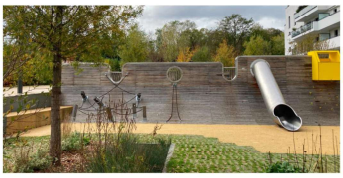

Un endroit déjà présent au Cheylard : discret, intime et peu connu, il correspond a notre travail sur l'épaisseur de qualité des espaces publiques

L'agence BASE conçoit et développe son travail d'espace publique comme des terrains d'aventure. Le risque est admis permettant de responsabiliser l'usager. Si la plus part de leurs intervention sont fait dans de grand parc publique, certains principe simple, telle que cette rampe de plus en plus pentu, correspond a un principe simple à applique entre la place de la halle et celle de la croix de fer.

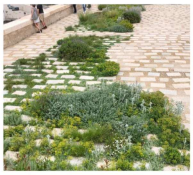

Revetement de sol realisé par l'agence APS au fort saint-jean, à Marseille.

Le mouvement *incredible edible,* lancé en 2008 à Todmorden, UK, par d'un principe simple : permettre de cultiver les rues et espaces délaissé. Grace à l'installation de bac de potager sur des ronds points, près d'arrêt de bus ou à la place de stationnement, permet citoyens de se retrouver une fois par mois pour récolter et cuisiner ce qui poussent dans leurs ville.

Requalifier la matérialité de la place.

- Du stabilisé permettant de jouer à la pétanque et d'installer une terrasse.
- Des copaux de bois amortissant l'arrivé du tobogan.
- Des pavés par moment cimenté, d'autre espacer permettant a la végétation de faire son chemin.

Animer et occuper les Rez-de-Chaussées

- En conservant la dynamique commercial
- En intensifiant les espaces de soin
- En profitant des terrasses des cafés et restaurants
- En les occupants par des associations
- En habitant de pleins pieds

Des équipements publique suplémentaire

- Un four a pain ou a pizza selon l'envie, disponible, permettant des soirées entre voisins.
- Une canopée généreuse permettant de profiter de l'été abriter et évitant des vis à vis trop consequent.
- Des stationnement vélo pour arriver depuis la palisse et des bancs pour s'y reposer.
- Des bacs potager pour initier le mouvement d'*incredible edible.*

LE FAUBOURG CHABANNES - **DIAGNOSTIC**

UN TERRITOIRE DE L'EAU MARQUÉ PAR L'INDUSTRIE ET EN PERTE DE DYNAMISME

Terrasses agricoles et habitat le long de l'axe principal

Industrialisation et fin de l'agriculture sur les terrasses

Extension de Chomarat et développement de l'habitat sur les coteaux

LOCALISATION

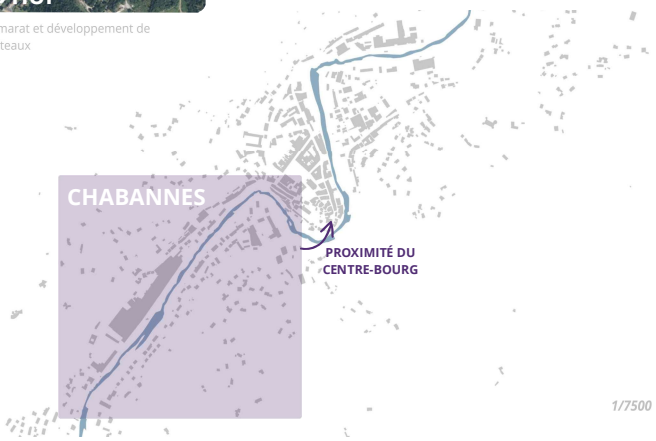

QUELQUES VERBATIM HABITANTES...

"QUAND ON EST A PIED OU EN VÉLO C'EST DANGEREUX, LES GENS ROULENT VITE"

"LE PASSÉ INDUSTRIEL, IL EST PAS ASSEZ MIS EN VALEUR"

"LES USINES VISUELLEMENT C'EST PAS TRÈS BEAU, ON PRÉFÈRE VOIR DE LA NATURE"

"ÇA MANQUE D'ENDROITS OÙ S'ASSEOIR ET REGARDER LE PAYSAGE"

"JE ME BALADE SUR LES BERGES POUR M'AÉRER, POUR PROFITER DE LA NATURE"

"DEPUIS QUE LE CAMPING A ÉTÉ PRIVATISÉ ON NE SAIT PLUS OÙ SE BAIGNER"

DIAGNOSTIC THÉMATIQUE : DES DYNAMIQUES LOCALES AU RAPPORT À L'EAU

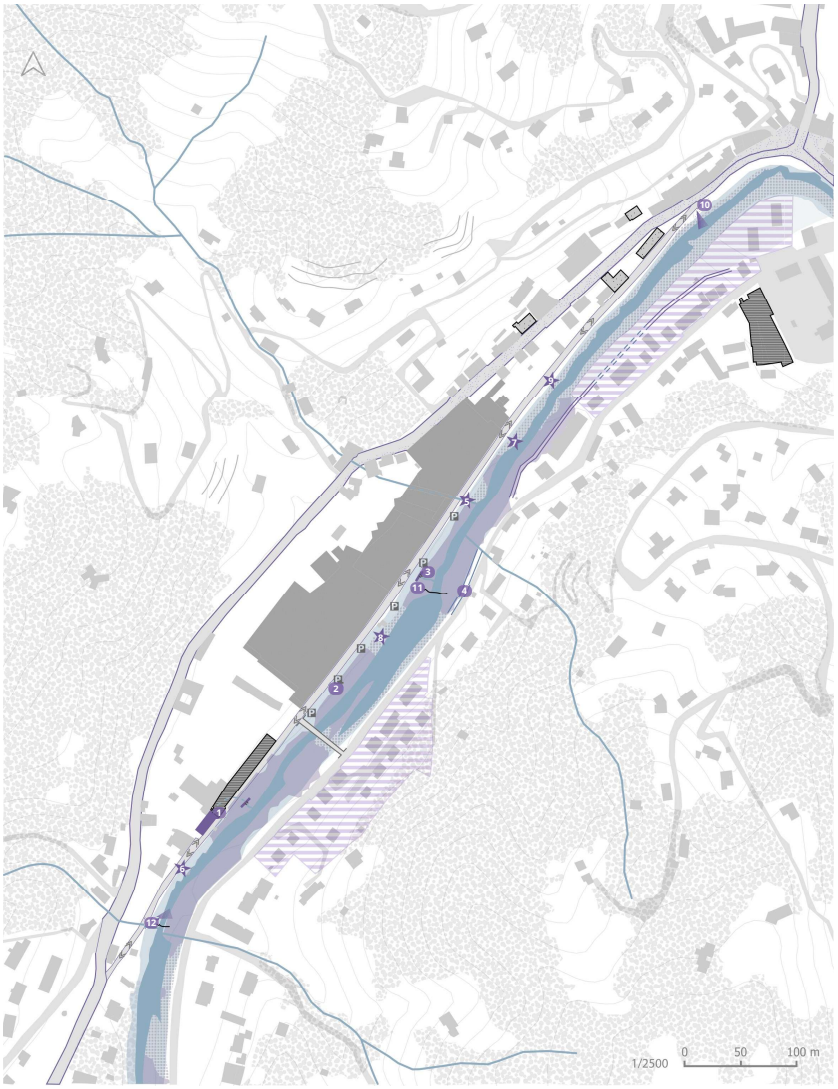

UN FAUBOURG ESSENTIELLEMENT PRIVÉ AVEC UN MANQUE DE DYNAMISME

- Espace public : système de voirie
- Vacance du logement
- Vacance du bâti industriel

UN SYSTÈME DE MOBILITÉ PENSÉ POUR LA VOITURE

- Route départementale très fréquentée
- Desserte locale assez fréquentée : accès à Chomarat
- Zone privilégiée pour la balade
- Zone aménagée pour les piétons : trottoirs
- Parking de Chomarat

UNE STRUCTURATION PAR LA PENTE ET ET PAR L'EAU

- La Dorne
- Cours d'eau venant des coteaux
- Zone de crue (zone 1)
- Zone de crue (zone 2)
- Ripisylve arborée
- Ripisylve herbacée / arbustive
- Zone bâti typique de faubourg : habitat en bande
- Vestige des terrasses : faire avec la pente

UNE IDENTITÉ INDUSTRIELLE

- Bâti à vocation industrielle

Canaux de détournement de l'eau

- Canal en activité
- Canal sous utilisé et non entretenu
- Canal enfoui (supposition)

Lien entre le bâti et la rivière

- Overture du bâti sur la rivière
- Supposition du passage de l'eau

Vestiges du patrimoine lié à l'eau

- Elément de patrimoine industriel lié à l'eau
- Belvédère
- Seuil

CANAUX DE DÉTOURNEMENT DE L'EAU

RÉSEAU DE CIRCULATION DE L'EAU

VESTIGE DU PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

SEUILS PRÉSENTS SUR LE SECTEUR

LE FAUBOURG CHABANNES - **STRATÉGIE**

PATRIMOINE INDUSTRIEL ET RAPPORT À L'EAU, LEVIERS DE LA REDYNAMISATION DU SECTEUR

ENJEUX	OBJECTIFS	
1. COHABITATION DES MOBILITÉS	.REQUALIFIER LE CHEMIN DES TEINTURIERS .ENCOURAGER LES MOBILITÉS ACTIVES .SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS ENTRE FAUBOURGS	
2. MISE EN VALEUR DE L'IDENTITÉ INDUSTRIELLE	.RÉHABILITER LES ESPACES INDUSTRIELS SOUS EXPLOITÉS .INTENSIFIER LA VIE LOCALE	.VALORISER LES OUVERTURES SUR LE PAYSAGE ET LE LIEN AVEC LE PATRIMOINE INDUSTRIEL
3. VALORISATION DU PAYSAGE	.FAVORISER LE PAYSAGE DE FAUBOURG .LIMITER LA DENSIFICATION BÂTI ET LAISSER PLACE AU DÉJÀ LÀ	
4. DÉCONNEXION DE LA ville AVEC SES COURS D'EAU	.REQUALIFIER LES BERGES .FAVORISER DES AMÉNAGEMENTS RESPECTUEUX DE LA TRANSPARENCE HYDRAULIQUE	

QUELS ACTEURS ?

ÉCHELLE NATIONALE

anct – agence nationale de la cohésion des territoires

France Rénov'

FONDATION DU PATRIMOINE

.MOBILISATION FONDS EUROPÉEN

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

.MOBILISATION FONDS D'ETAT

Ardèche LE DÉPARTEMENT

DEMANDE DE FINANCEMENT

LA COMMUNE DU CHEYLARD
.PORTEUR DE PROJET ET INVESTISSEMENTS

LA VIE DU PROJET

ÉCHELLE RÉGIONALE

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT – FNE AURA

.COMMUNICATION ET ACCOMPAGNEMENT

ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

PNR Pilat – Parc naturel régional du Pilat

L'OFFICE DE TOURISME DE VALEYRIEUX

ÉCHELLE LOCALE

CHOMARAT

VALEYRIEUX communauté de communes

.AIDES FINANCIÈRES ET INVESTISSEMENTS

SYNDICAT MIXTE DE L'ETRIEUX À CRUSSOL

PROPRIÉTAIRES PRIVÉS
ASSOCIATIONS

.GESTION ET ENTRETIEN

PLAN GUIDE

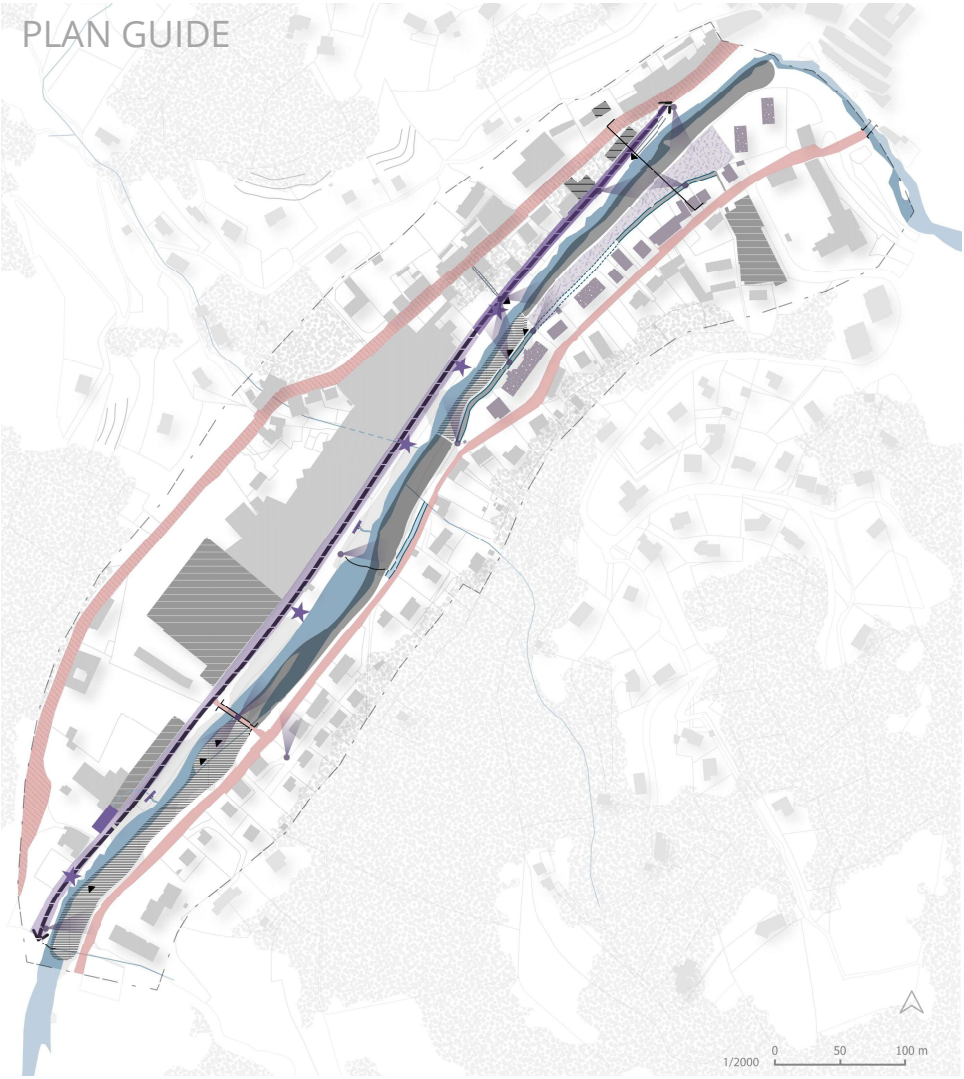

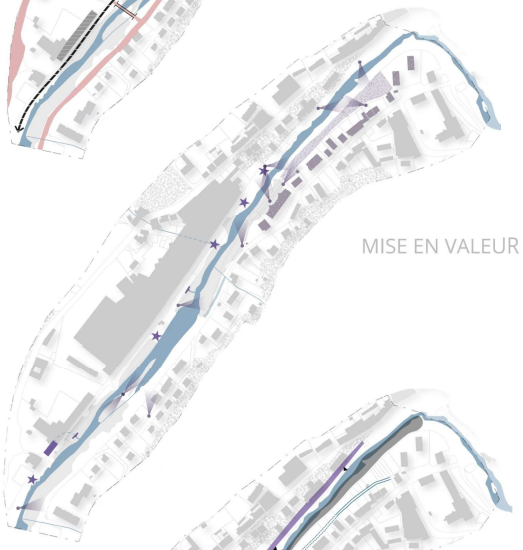

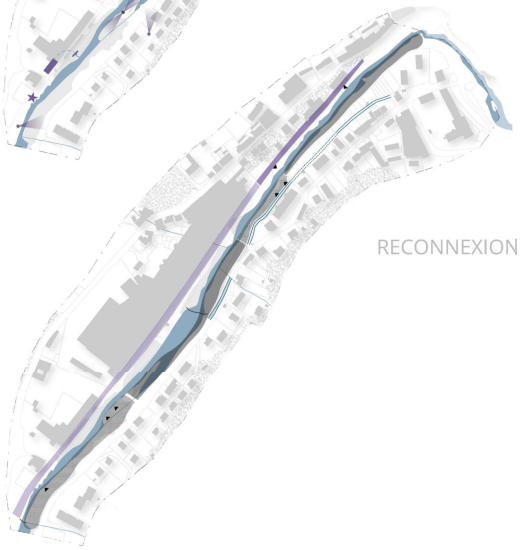

REDYNAMISER LE FAUBOURG

- Bâti à vocation industrielle à requalifier
- Bâti à vocation résidentielle à requalifier
- Route départementale à sécuriser
- Route de faubourg à sécuriser
- Liaison douce à créer : promenade des Teinturiers

Valoriser les aménagements existants

- Pente
- Escalier
- Enjeu de franchissement

METTRE EN VALEUR LE PAYSAGE DE FAUBOURG

- Habitat individuel de faubourg
- Habitat collectif de faubourg
- Jardin cultivé de qualité
- Paysage de terrasse
- Point de vue sur le paysage
- Elément de patrimoine
- Ouverture du bâti sur l'eau

RECONNECTER LA VILLE À SES COURS D'EAU ET AU PATRIMOINE

- Séquence 1 de la promenade des Teinturiers : voie verte
- Séquence 2 de la promenade des Teinturiers : bande piéton/cycle

Valoriser les aménagements hydrauliques

- Canal en eau
- Canal support de mobilité douce
- Canal enterré
- Seuil

Transformer les berges en zone de quiétude

- Requalification des berges : aménagement submersible...
- Valorisation des berges : gestion, entretien, jardinage...
- Accès potentiel à créer

PRÉCONISATION

UN ENTRETIEN RAISONNÉ DES BERGES

1/200

M1 AUEP *S7 2024*

AUEP NSAG UGA Sciences Po Grenoble

CASADO Léa *SALIGNAT Nathan*

LE FAUBOURG CHABANNES - **PROJET**

TERRITOIRE TECHNIQUE : VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE LOCALE

1. AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DES TEINTURIERS
COURT TERME

2. VALORISATION DES BERGES DE LA DORNE
MOYEN TERME

3. RÉHABILITATION ET CRÉATION DE LOGEMENTS TEMPORAIRES
LONG TERME

SÉQUENCE 1 : VOIE VERTE

SÉQUENCE 2 : BANDE PIÉTON/CYCLE

LA PROMENADE DES TEINTURIERS

- Voie verte
- Bande piétons / cycles
- Borne de délimitation
- Elément de patrimoine
- Balise informative
- Point de vue sur le paysage

DES BERGES À VALORISER

- Berge valorisée : entretien, gestion, jardinage...
- Nouvelle végétation plantée
- Mobilier submersible : banc...
- Escalier requalifié
- Escalier créé

UN PROJET DE RECONVERSION DE L'HABITAT

- Parcelles d'intervention bâti
- Logement requalifié
- Accessibilité du bâti

PROGRAMME DU LOGEMENT

L'HABITAT TEMPORAIRE COMME SOLUTION À LA VACANCE RÉSIDENTIELLE

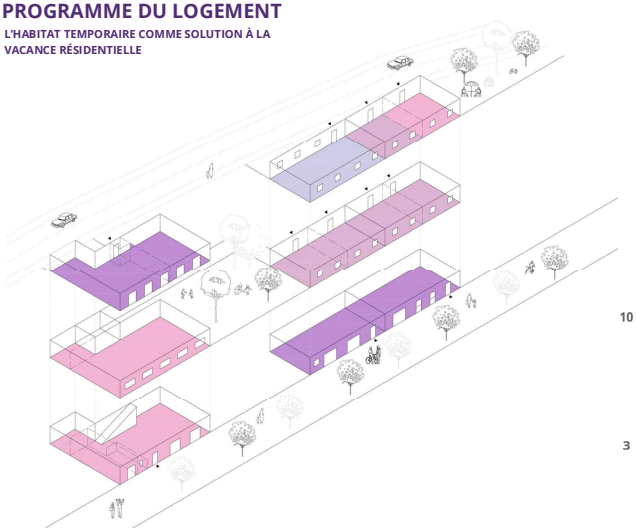

TYPOLOGIE

- Grande colocation ouvrière
- Logement ouvrier individuel
- Espaces collectifs
- Logement familial pour ouvrier

10	**LOGEMENTS**	***865m²***
4	Grandes colocations ouvrières	*465m²*
5	Logements ouvrier individuels	*290m²*
1	Logement familial pour ouvrier	*110m²*
3	**ESPACES COLLECTIFS**	***530m²***
2	Espaces hybrides	*295m²*
1	Espace de restauration	*235m²*

FACADE DES DEUX BATIMENTS D'INTERVENTION VUE DEPUIS LA RIVE DROITE

CASADO Léa *SALIGNAT Nathan*

2024-2025

Le Cheylard // Faubourg - Gare

Présentation finale Atelier de Projet - M1 AUEP

Enzo FALCO - Lyssandre COULON - - DECORZENS

Contexte Général du Site

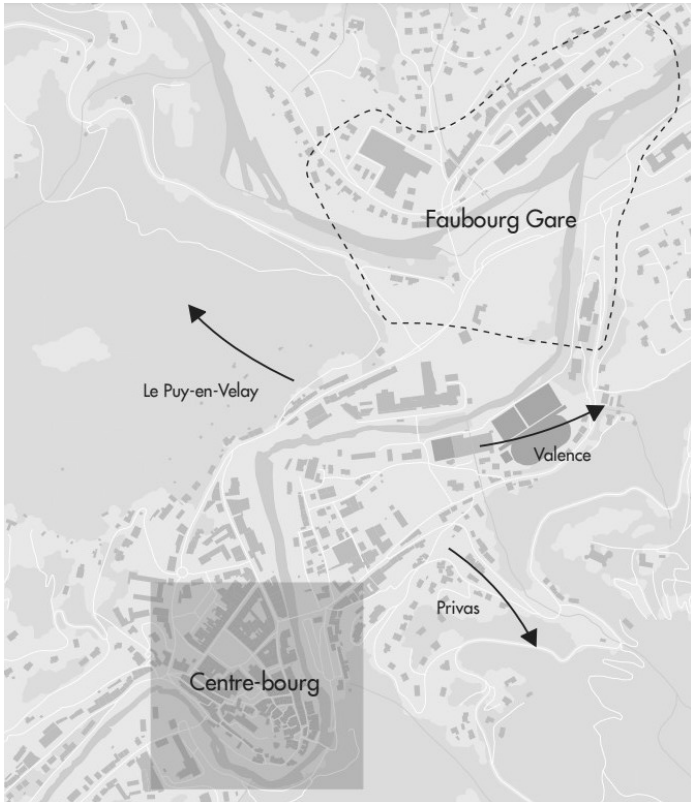

Situation générale du secteur

Evolution du secteur Gare

Agriculture sur les coteaux
Confluence boisée

Recul agriculture et densification
Installation de nouveaux usages de la confluence

Disparition agriculture
Quartier industriel

Il y a plus de 1000 vélos par jours en été !

La Dolce Via c'est dangereux ici

Les gens roulent vite

Tout est trop gris, on voit rien

Il se passe pas grand chose c'est dommage

Il manque de végétation

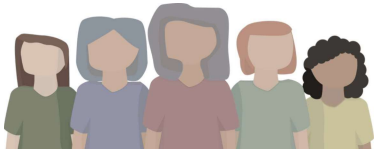

Parole habitante recueillie

Diagnostic Urbain

Saisir la complexité du site

4 enjeux transversaux sur les Faubourgs :

- Cohabitation des mobilités
- Mise en valeur du bâti et du patrimoine industriel
- Valorisation du grand paysage
- Déconnexion de la ville avec ses cours d'eau

Les enjeux appliqués au secteur gare :

1) Enjeu de mobilité : sécurisation et connexion avec la ville de la Dolce Via
2) Enjeu de cohabitation aux abords du tissu industriel
3) Enjeu de mise en valeur de la confluence

Des objectifs :

*1) **Sécuriser**, valoriser, renforcer la **connexion** de la **Dolce Via***
*2) Améliorer **l'insertion**, favoriser la **cohabitation** des usages*
*3) **Développer** et renforcer une **qualité** paysagère*
*4) **Prévenir** et anticiper les **risques naturels** de la confluence*

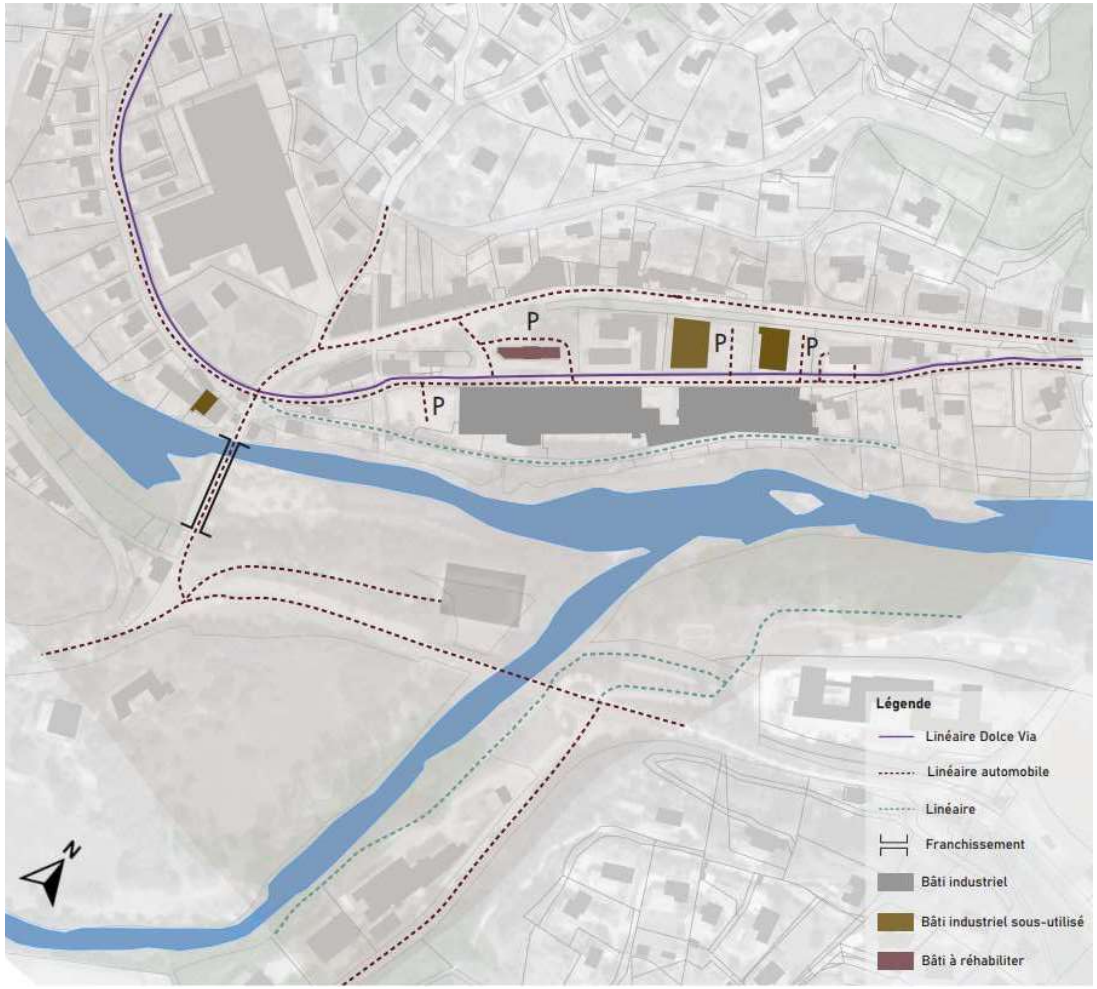

Diagnostic Urbain

Des constats qui guident l'action

Cohabitation complexe des mobilités

Des bâtiments industriels sous exploités

De nombreux parkings pour une efficacité discutable

Fronts et séparation de l'espace

Plan Guide

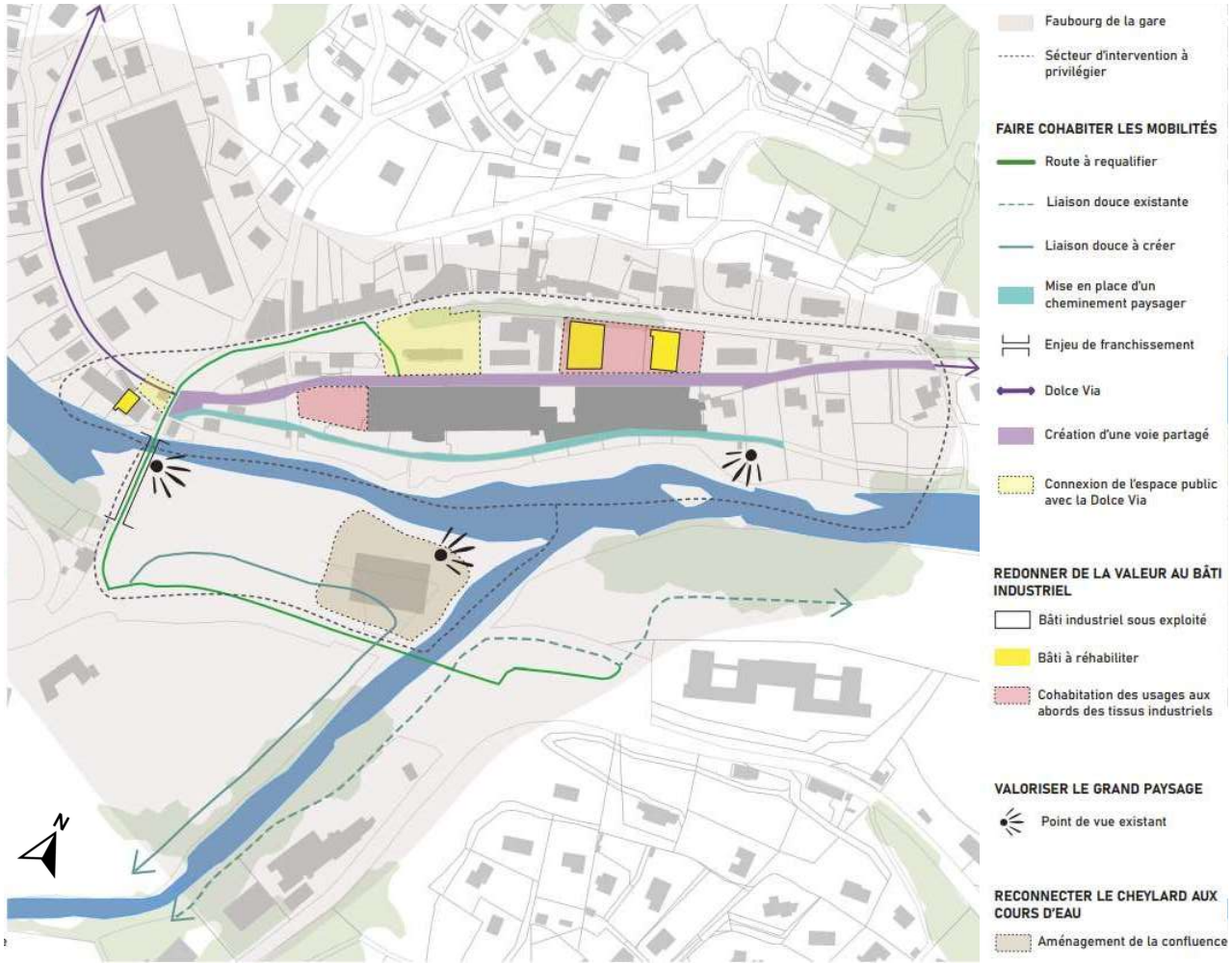

- Connecter la Dolce Via
  - *Créer une continuité et des itinéraires parallèles*
- Valoriser et réhabiliter le bâti industriel
  - *Présence de bâtiments vacants à potentiel*
- Cohabitation et sécurisation
  - *Insertion des usines dans un contexte d'usage sécurisé*
- Aménager la confluence
  - *Créer une véritable confluence attractive*

Stratégie d'Action

Points clés de la stratégie

- Travail de la Dolce Via
- Ilots verts
- Réduire les parcs de stationnements
- Reconnaissance et revalorisation du patrimoine industriel
- Mise en valeur du paysage

Jeu d'acteur

Acteurs institutionnels :

- Mairie du Cheylard
- Communauté de Communes Valeyrieux
- Porteurs et pilotes du projet
- Suivi administratif

Garantir l'interêt public dans le programme

Usagers :

- Touristes
- Riverains
- Employés
- Bénéficiaires finaux
- Impactés par le projet
- Animent le quartier

Revendiquer ses besoins pour un projet co-construit et accepté

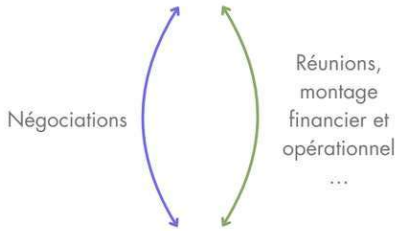

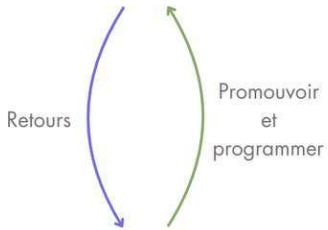

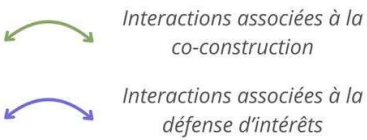

Entreprises privées :

- Perrier
- Brasserie locale
- Négociations du foncier, partenariats et intérêts
- Bénéficiaires finaux

Dialoguer pour conjuger intérêts privés et publics

Acteurs de soutien :

- Arche des Métiers
- Office de Tourisme
- M Création
- Création d'animations
- Promotion des événements
- Animation locale

Dynamiser le quartier et faciliter la collaboration

Projets Urbains

Plan Général d'Action

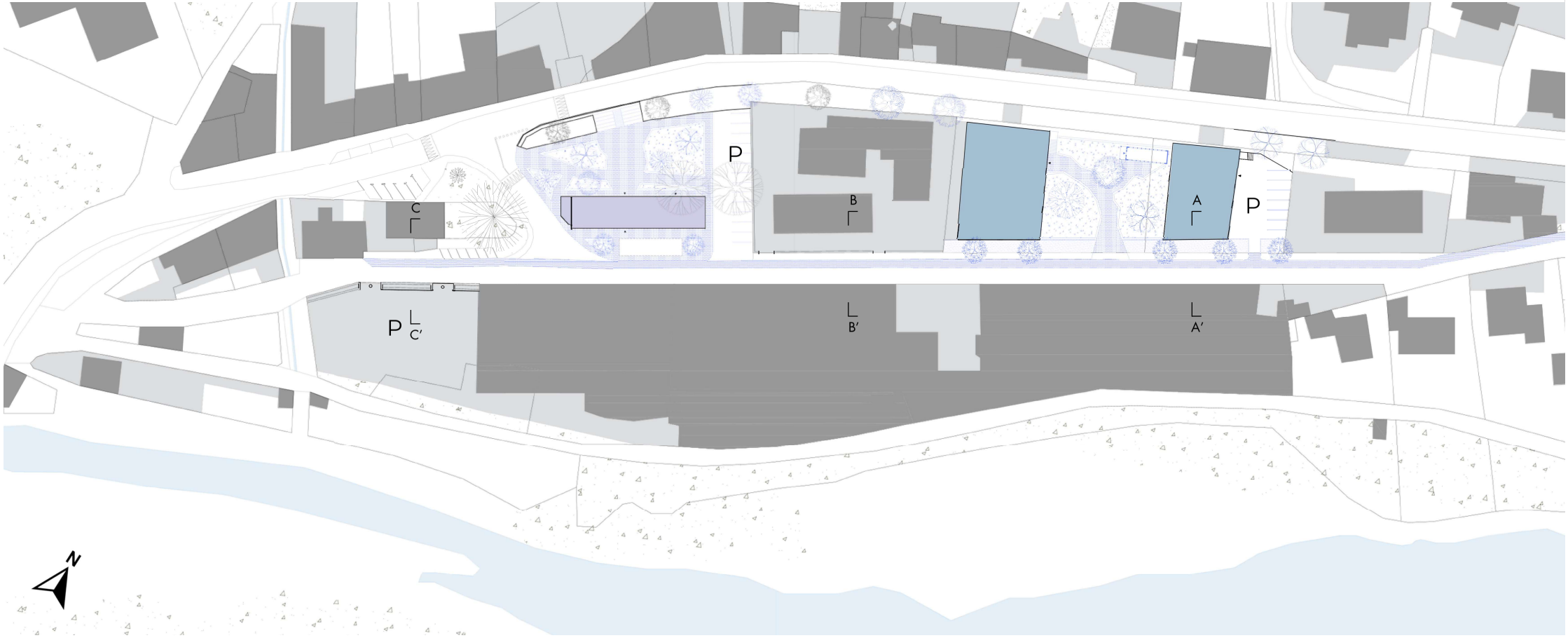

Références d'aménagements

Programme d'Aménagements // Confluence et Chemin des Printes

Micro Architecture

- Sur la "dalle"
- Installations éphémères
- Initiatives locales

Mobilier urbain

- Chemin des Printes
- Action douce
- Incitation à la pause

Références d'aménagements

Programme d'Aménagements // Dolce Via

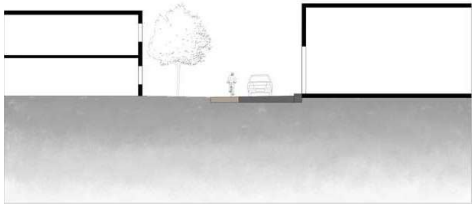

Coupe AA'

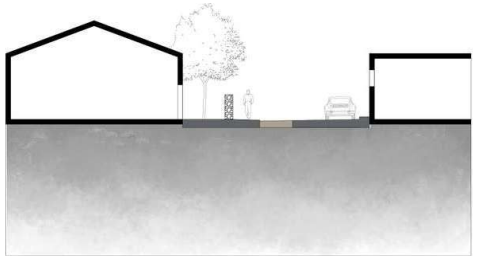

Coupe BB'

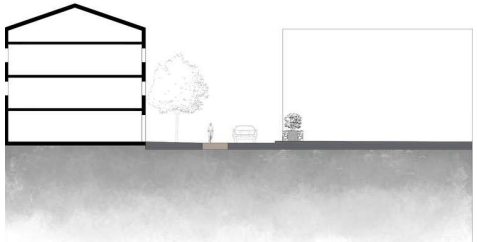

Coupe CC'

Projet I - Place de la Gare

Programme Projet

Représentation 3D Projet

Projet I - Place de la Gare

Plan Masse Projet

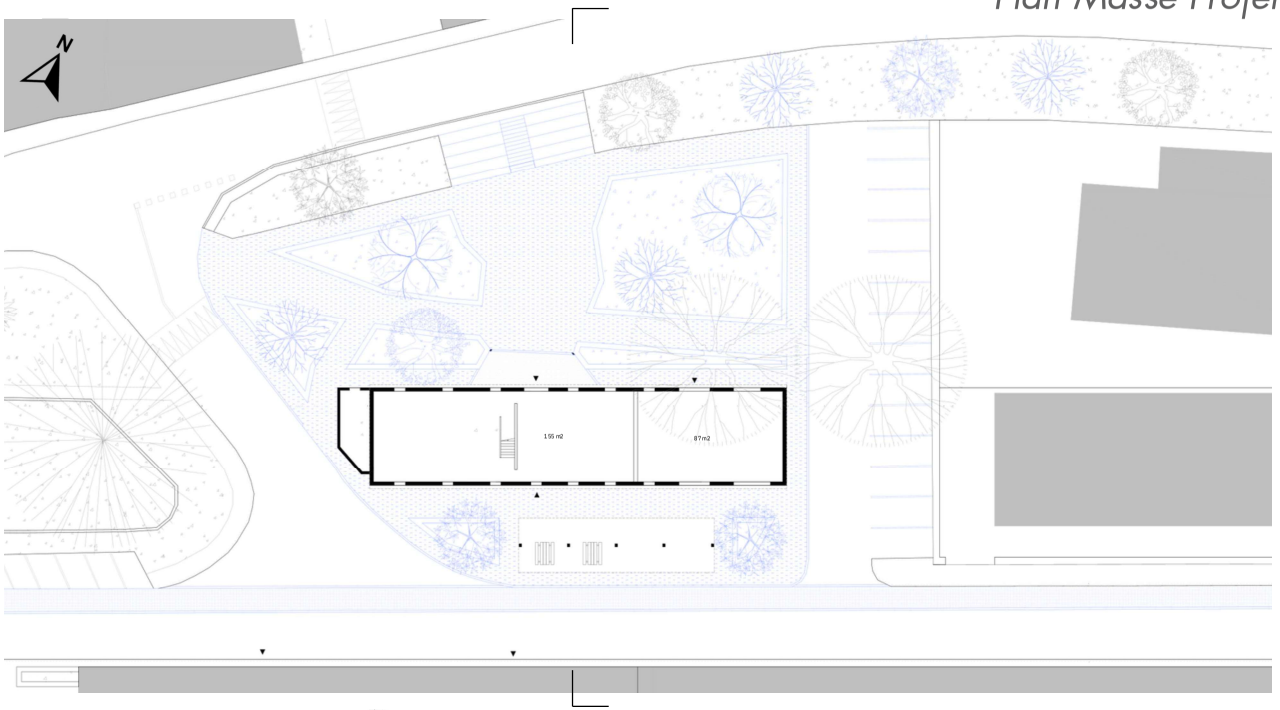

Coupe Projet

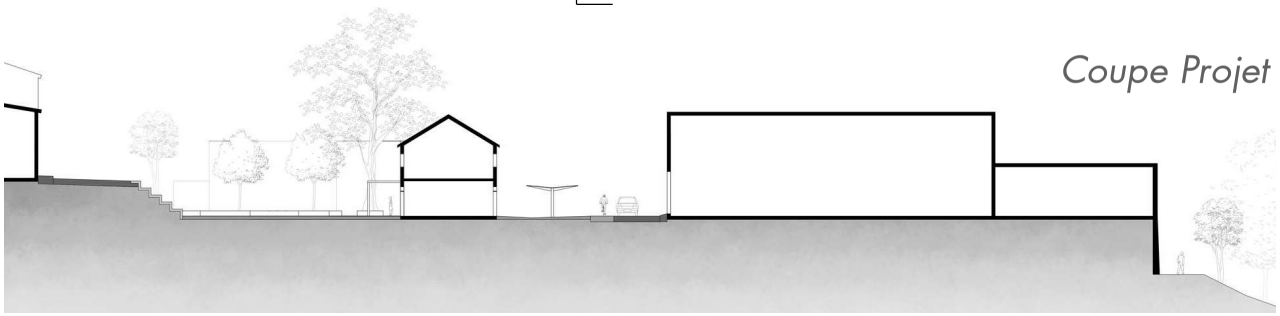

Principe général du projet

- Suite d'une préoccupation communale
- Un parc très fleuri
- Dépourvu de voitures
- Conçu pour la pause
- Concept des 45 cm travaillé dans les pleins et vides
- Connexion viaire douce
- Ouverture et appropriation
- Mise en valeur de l'entrée

Projet II - Revalorisation des bâtiments industriels

3 Scénarios Potentiels de Réflexion

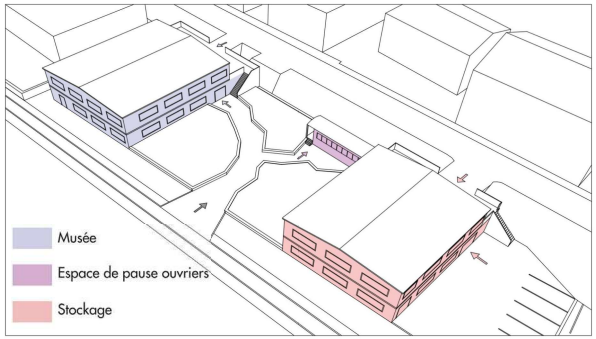

Scénario 1 :

- Un bâtiment récupéré par la mairie : un bâtiment à vocation culturel avec expos temporaires, permanentes, histoire de l'industrie, expos du tourneur M Créations...
- Un bâtiment conservé par Perrier : stockage
- Un espace social et extérieur travaillé entre pleins et vides, de détente et de pause pour les ouvriers

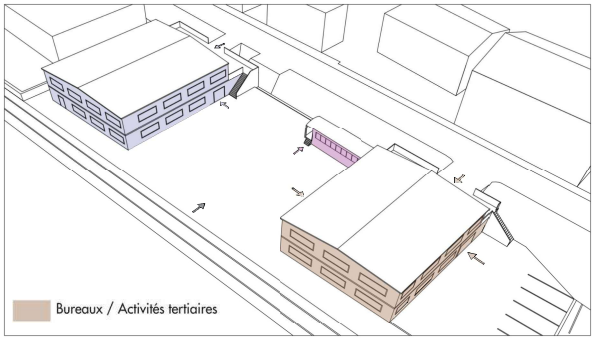

Scénario 2 :

- Le bâtiment culturel est conservé
- L'autre bâtiment est acquis par un acteur privé et accueillera des bureaux et / ou activités tertiaires d'entreprises locales
- Travail et fonction d'extérieur adapté au musée et bureau

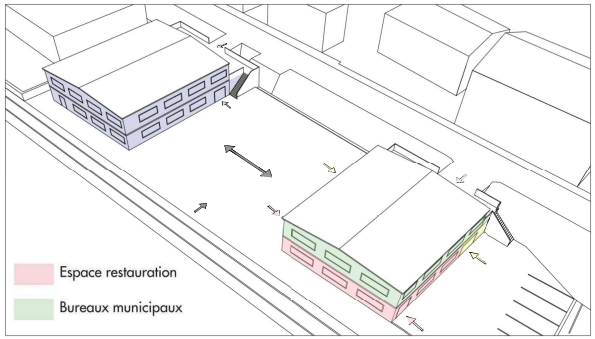

Scénario 3 :

- Le bâtiment musée est conservé
- Le second bâtiment est acquis par le public :
  - RDC : dédiée à la restauration ; une partie proposée aux ouvriers Perrier
  - R+1 : bureau pour la commune
- Lien fort entre les deux bâtiments permettant de faire le lien entre l'espace restauration et le musée

Projet II - Bâtiments Perrier

Principe général du projet

Programme Projet

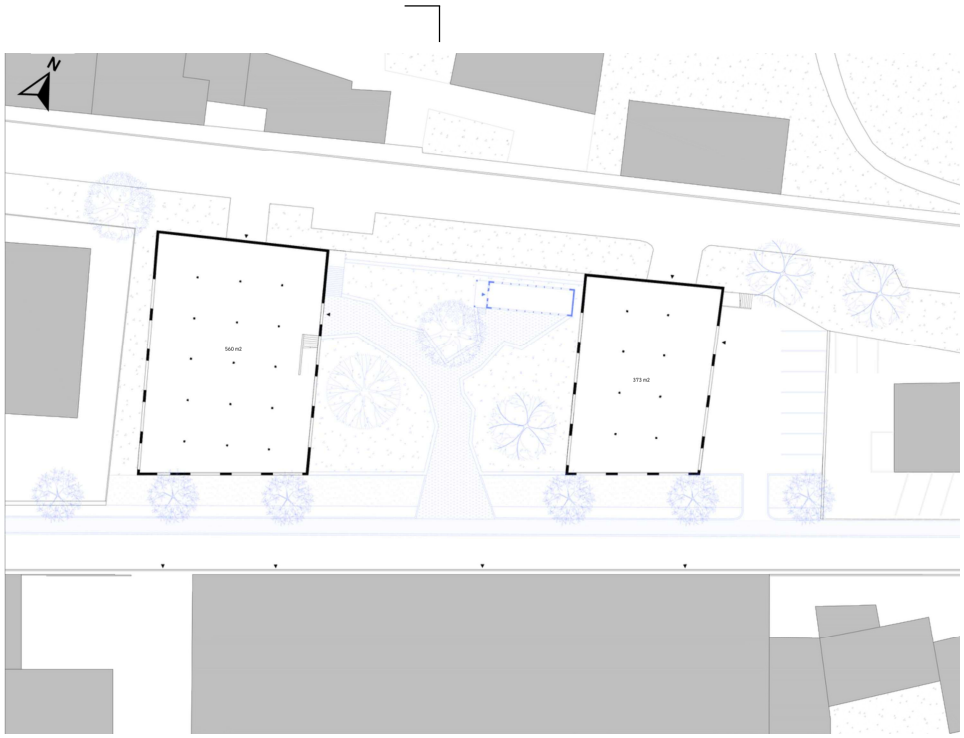

Plan Masse Projet

- Programme porté sur deux bâtiments et leurs extérieurs
- Deux fonctions différentes
- Poursuivre l'effort de diffusion de l'histoire et du patrimoine
- Proposer des espaces alternatifs aux employés, touristes..
- Végétalisation et ouverture paysagère
- Espace d'appropriation et propice à la halte
- Trame écologique

Coupe Projet

NOTICE URBAINE ET PAYSAGÈRE

FARYS Charlotte - MARREL Nina

ANALYSE TERRITORIALE

Le site du projet se situe dans la commune du Cheylard, à l'entrée du centre-bourg. Le faubourg Noirols, localisé entre les deux voies de la Départementale 120, constitue principalement une zone résidentielle, avec des commerces implantés le long de l'axe de circulation au sud.

Depuis 1950, Noirols a connu une densification progressive de l'habitat dans sa partie sud, marquée par la disparition des terrasses agricoles au profit de résidences pavillonnaires. Des infrastructures majeures, comme la cité scolaire et le pont sur la D120, ont été développées pour faciliter la traversée et la connexion des différents quartiers, contribuant ainsi aux dynamiques du faubourg.

Ce secteur étant l'un des plus fréquentés de la commune, bénéficie aujourd'hui d'une excellente accessibilité grâce aux bus, aux voitures et aux espaces piétonniers. La proximité avec les équipements sportifs et la cité scolaire en fait également un pôle d'activité clé.
Cependant, malgré ces atouts, le potentiel de Noirols reste sous-exploité, notamment en ce qui concerne les espaces naturels autour de la rivière de la Dorne. Bien que des espaces végétalisés, comme les jardins publics et partagés, soient présents, ils demeurent peu accessibles et peu valorisés.

Ces observations soulignent l'importance de repenser l'intégration des éléments naturels dans l'aménagement urbain, en rendant la rivière plus accessible et en optimisant les espaces publics aujourd'hui sous-utilisés.
Par ailleurs, le bâti, diversifié entre maisons pavillonnaires et immeubles collectifs, pourrait également mieux s'harmoniser avec ces espaces naturels, afin de renforcer la cohérence paysagère et répondre aux besoins actuels des usagers.

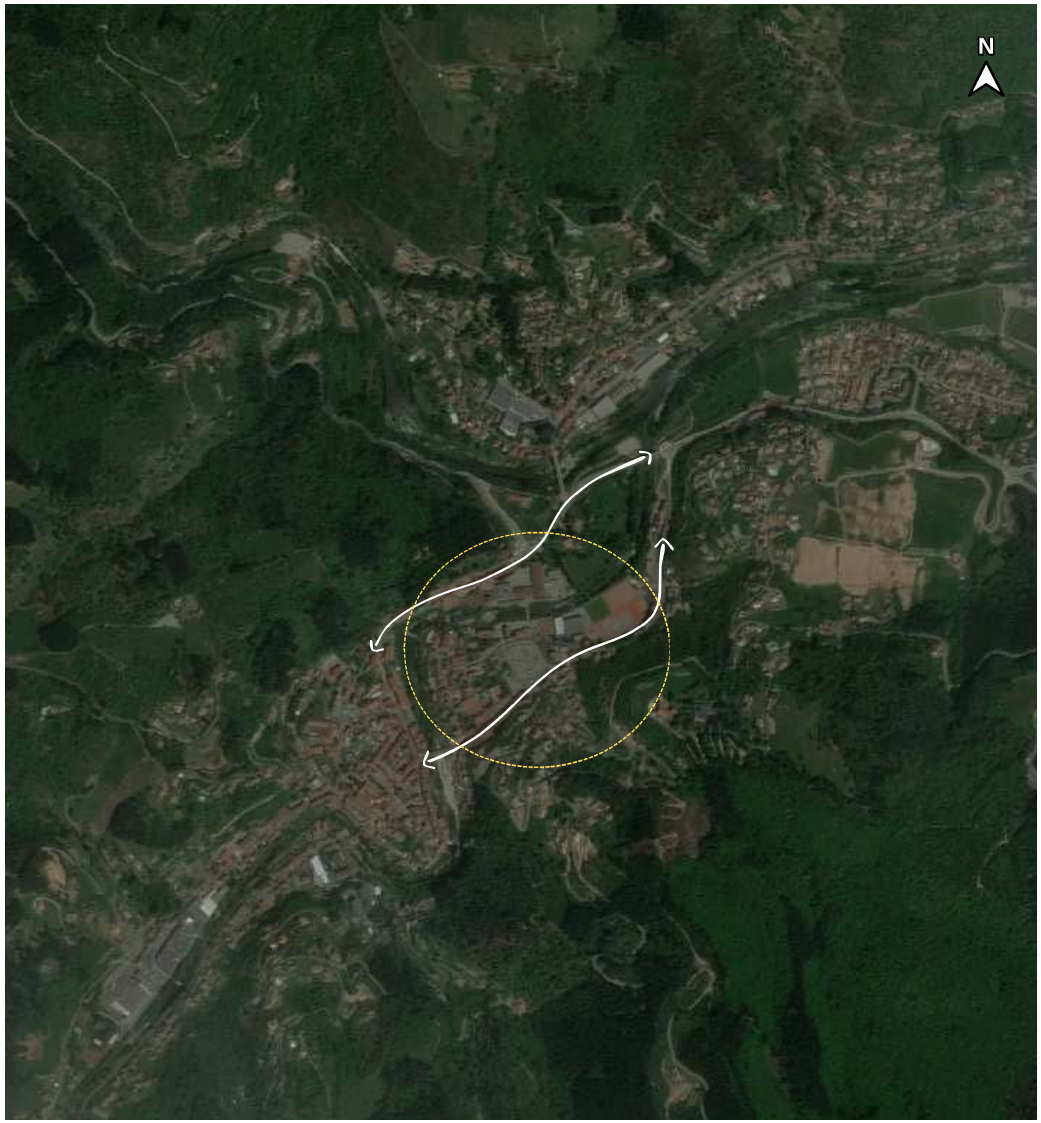

Le secteur de Noirols présente un potentiel naturel et urbain intéressant, mais fait face à plusieurs défis en matière d'aménagement et d'intégration de ses éléments naturels dans l'environnement bâti.

Le secteur bénéficie d'une topographie douce et d'une orientation plein sud, offrant un ensoleillement optimal et un cadre de vie agréable. Le climat montagnard, avec des hivers froids et des étés modérés, soutient une végétation variée et contribue à la création d'espaces végétalisés propices à la détente et à la biodiversité.

Cependant, la rivière de la Dorne, bien que visible et imposante, reste difficilement accessible. Elle est contenue entre deux murs de fortification, la rendant inaccessible et séparée de l'environnement urbain. Ce dialogue naturel avec le bâti est rompu, et la Dorne, en tant qu'élément clé du paysage, n'est pas intégrée de manière fluide dans le cadre urbain. Bien que la rivière soit traversable à certains points, elle ne permet aucun accès piétonnier ou cyclable le long de ses rives. En effet, aucune mobilité active n'est possible le long de la Dorne, même si ces rives sont parfois submersibles, ce qui empêche l'utilisation de cet espace comme un lien fluide entre la nature et l'urbanisme.

De plus, la trame verte et bleue de la zone est interrompue par des espaces publics délaissés. Bien qu'ils existent entre les ensembles bâtis, ils sont souvent peu pratiques ou mal entretenus, ce qui les rend peu utilisés. Les berges en friche et les zones publiques sous-exploitées contribuent à cette séparation entre la ville et la rivière, privant les habitants de la possibilité d'accéder à ces zones naturelles, riches en potentiel pour l'urbanisme.

Plan diagnostic du faubourg Noirols

ENSEMBLE BÂTIS
- Équipements
- Services
- Industries
- Logements
- Bâti vacant
- Équipements sportifs
- Cimetière

ESPACES VÉGÉTALISÉS
- Jardins privés
- Jardins cultivés
- Herbacés non aménagés
- Aire de jeu
- Rives herbacées
- Arbres existants

MOBILITÉS
- Motorisés
- Piétons / cycles
- Parkings existants
- Stationnements informels
- Arrêts de bus

HYDROGRAPHIE
- Lit mineur
- Lit majeur

INTENTION DU PROJET

Le secteur de Noirols présente un potentiel naturel et urbain intéressant, mais fait face à plusieurs défis en matière d'aménagement et d'intégration de ses éléments naturels dans l'environnement bâti.

Le secteur bénéficie d'une topographie douce et d'une orientation plein sud, offrant un ensoleillement optimal et un cadre de vie agréable. Le climat montagnard, avec des hivers froids et des étés modérés, soutient une végétation variée et contribue à la création d'espaces végétalisés propices à la détente et à la biodiversité.

Cependant, la rivière de la Dorne, bien que visible et imposante, reste difficilement accessible. Elle est contenue entre deux murs de fortification, la rendant inaccessible et séparée de l'environnement urbain. Ce dialogue naturel avec le bâti est rompu, et la Dorne, en tant qu'élément clé du paysage, n'est pas intégrée de manière fluide dans le cadre urbain. Bien que la rivière soit traversable à certains points, elle ne permet aucun accès piétonnier ou cyclable le long de ses rives. En effet, aucune mobilité active n'est possible le long de la Dorne, même si ces rives sont parfois submersibles, ce qui empêche l'utilisation de cet espace comme un lien fluide entre la nature et l'urbanisme.

De plus, la trame verte et bleue de la zone est interrompue par des espaces publics délaissés. Bien qu'ils existent entre les ensembles bâtis, ils sont souvent peu pratiques ou mal entretenus, ce qui les rend peu utilisés. Les berges en friche et les zones publiques sous-exploitées contribuent à cette séparation entre la ville et la rivière, privant les habitants de la possibilité d'accéder à ces zones naturelles, riches en potentiel pour l'urbanisme.

Ce projet implanté à un endroit stratégique, lieu de rencontres entre différents types d'usagers, pourrait devenir un espace d'inclusion sociale qui permettrait d'animer la vie culturelle du territoire et renforcer l'attractivité du faubourg de Noirols.

Pour inscrire davantage, par rapport à l'existant le projet dans son contexte urbain, des interventions à échelle humaine seront réalisées aux alentours. Comme certains élèves l'ont suggéré, il manque des aménagements urbains devant l'entrée de la cité scolaire afin de pouvoir patienter ou rester devant l'école au lieu de directement rentrer chez sois.

Ainsi, pour répondre aux besoins et écoliers, la rue des 2 Vallées fera l'objet d'une sécurisation des piétons, de l'ajout de mobilier urbain et de végétation, tel que des arbres, afin de rendre l'entrée de la cité scolaire plus accueillante et de faire de cet espace, un lieu de pause agréable.

Nous proposons également de requalifier l'arrêt de bus, Avenue de Saunier avec l'ajout d'un large parvis sur lequel un abribus sera installé pour que les usagers puissent patienter confortablement sur un banc. L'espace dédié aux piétons sera aussi élargis. Quant à l'espace vert qui se trouve en contrebas de l'arrêt de bus, il sera conservé car sa basse végétation laisse avoir une vue panoramique sur Noirols ainsi que sur le château, mettant en valeur le grand paysage et le patrimoine historique du secteur.

Concernant la route de l'Eyrieux et la rue Louis Vincent qui bordent le cimetière, elles feront l'objet de réaménagements. Ces axes de circulations sont très fréquentés puisqu'ils mènent aux équipements sportifs et à la cité scolaire. La place du piéton étant réduite, nous proposons un élargissement et un rehaussement des trottoirs tout en préservant la circulation à double sens des voitures. Leur vitesse sera limité grâce à des dispositifs de ralentissement.

Requalifier la rue des 2 Vallées devant la cité scolaire en aménageant un espace d'accueil sécurisé, convivial et adapté aux besoins des écoliers

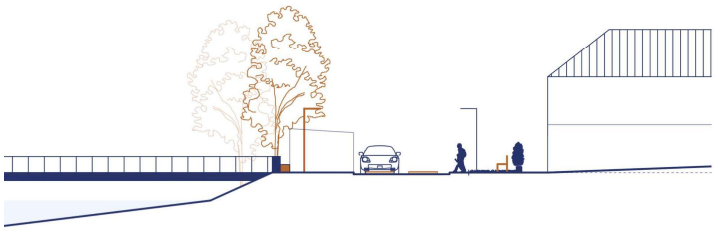

Rue des 2 Vallées

Etat actuel
Préconisations

Mettre en valeur la vue sur le faubourg Noirols depuis ce parvis
Requalifier les arrêts de bus pour offrir un meilleur confort et accueil aux usagers
Végétaliser l'entrée de ville pour améliorer le cadre paysager

Avenue de Saunier

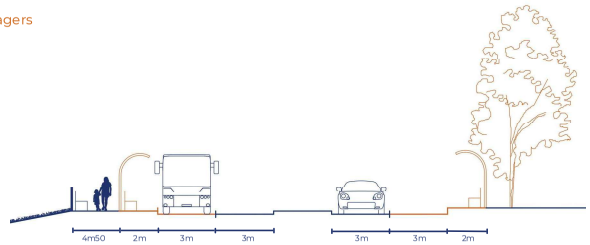

Rehausser le trottoir pour assurer la sécurité des piétons
Préserver la circulation double sens sur la D120
Implanter des bancs le long du mur du cimetière pour offrir des espaces de pause sur une longue distance en pente

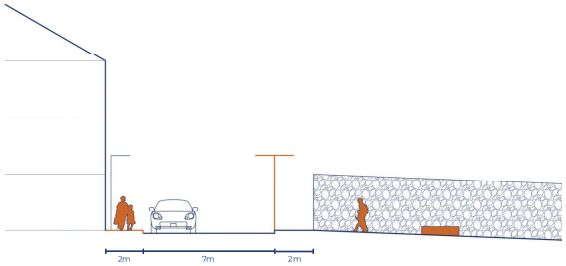

Route de l'Eyrieux

Créer un espace sécurisé pour les mobilités actives en rehaussant le trottoir et en intégrant des dispositifs de ralentissement

Rue Louis Vincent

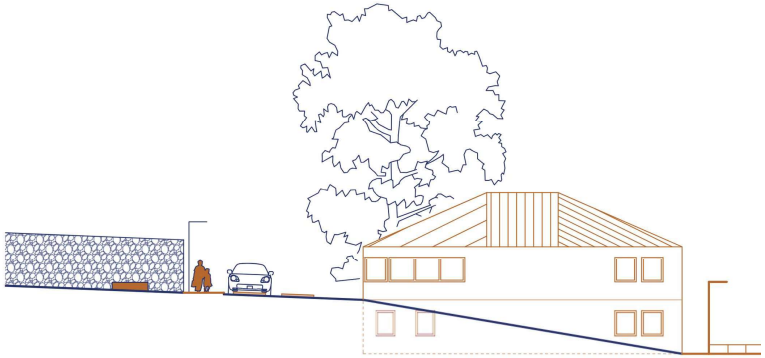

INSPIRATIONS

AU BORD DE LA DORNE

INSPIRATIONS

AUX ABORDS DE LA CITÉ SCOLAIRE

INSPIRATIONS

JARDIN PUBLIC AU PIED DES LOGEMENTS SOCIAUX

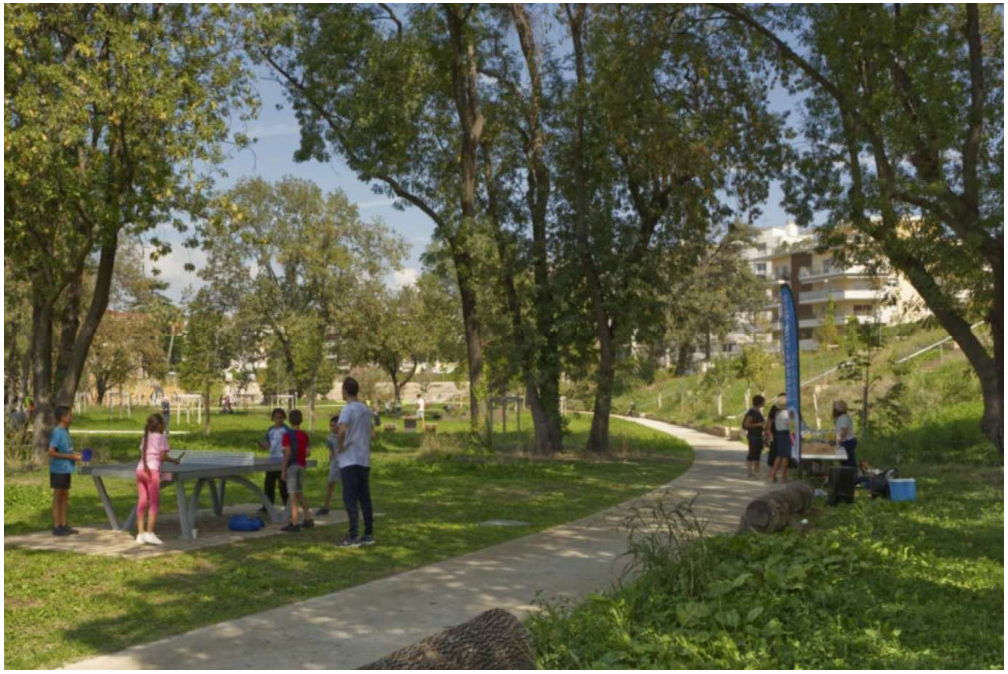

INSPIRATIONS

ROUTE SÉCURISÉE, PLACE DU PIÉTON

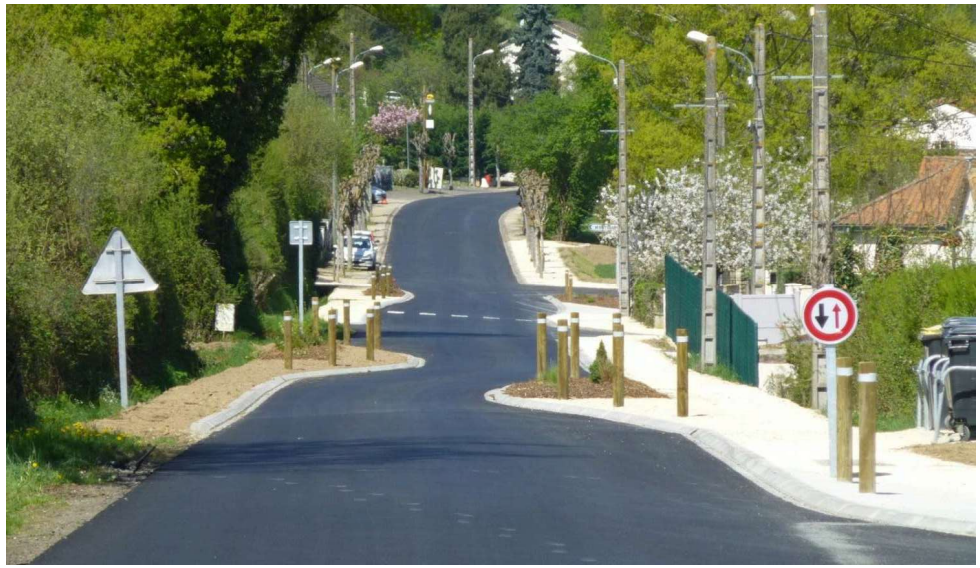

SEMINAIRE ATELIER DE PROJET

S7 MASTER 1 - 2024 / 2025

AUEP

DIAGNOSTIC La Zone Industrielle de la Palisse

Dans le cadre de notre atelier de projet, nous avons étudié la commune du Cheylard en Ardèche, en nous concentrant sur la zone industrielle de La Palisse, ses berges et ses coteaux. Historiquement agricole, cette zone a évolué depuis les années 70/80 en une Zone Industrielle et commerciale, au détriment de l'agriculture. Cette transformation a eu un impact sur l'identité paysagère du Cheylard et soulève des enjeux de sécurité, notament alimentaire et de mobilité.

SURFACES CULTIVÉES

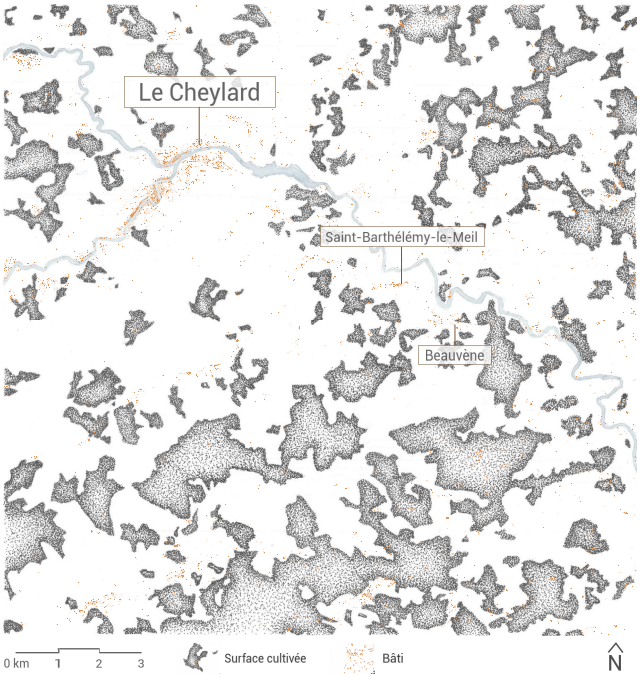

Aujourd'hui, le secteur agricole représente plus qu'1% de l'activité économique du Cheylard.

L'ÉVOLUTION DE LA PALISSE

La Plaine Agricole de la Palisse, 1950.

La Zone Industrielle de la Palisse, 2024.

SITUATIONS ACCIDENTOGÈNES

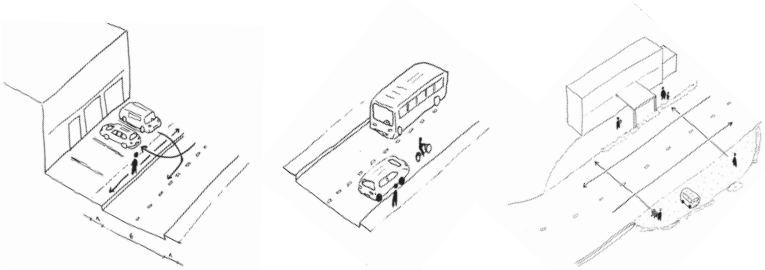

1 *Cheminement piéton actuel*

2 *Voirie cyclable actuelle*

3 *Secteur d'entrée de ville*

PLAN SYNTHÈSE DE DIAGNOSTIC 1/2000

STRATÉGIE D'ACTION

PROBLÉMATIQUE :
Comment la Palisse peut-elle se diversifier tout en adoptant une démarche durable et résiliente face aux enjeux écologiques actuels ?

SCHÉMA D'ACTEURS

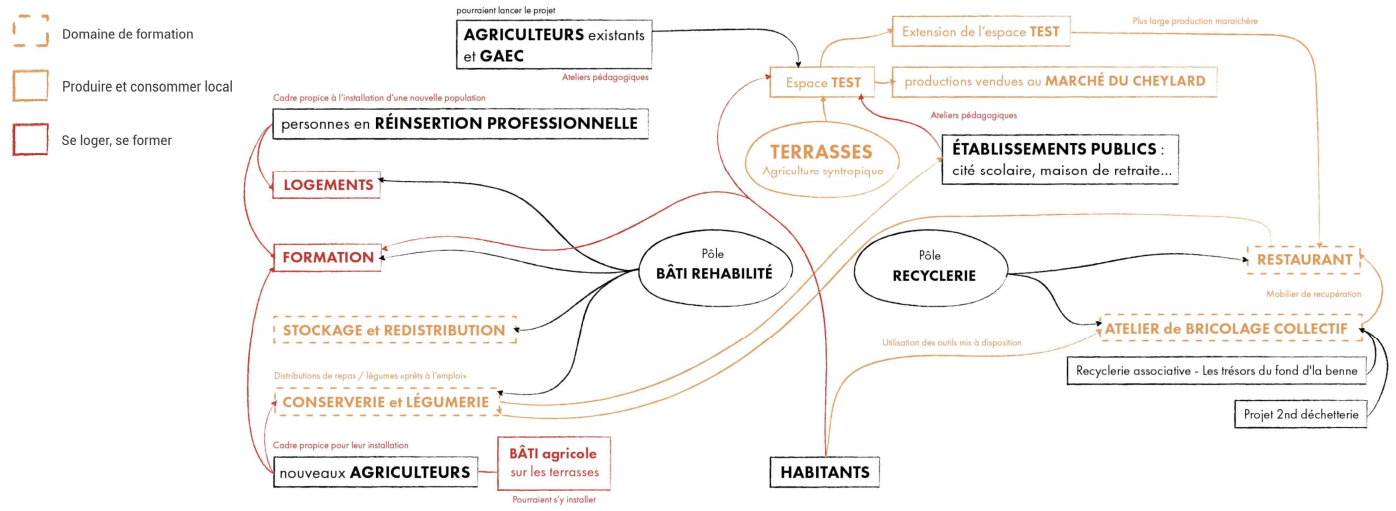

PÔLES D'INTERVENTIONS

1 **CONSERVERIE/LÉGUMERIE - LOGEMENTS**
Bâti en friche en plein coeur de la Palisse

2 **RECYCLERIE, RESTAURANT LOCAL**
Bâti en entrée de ville, partiellement occupé

3 **TERRASSES AGRICOLES CULTIVÉES**
Terrasses enfrichées sur les coteaux de la Palisse

PLAN GUIDE 1/2000